

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de
Hearn & Harrison, rue Notre-Dame,
1642 et 1642.

Aujourd'hui maximum — 79
Même date l'an dernier — 70
Aujourd'hui minimum — 57
Même date l'an dernier — 56

La Presse

PRONOSTICS POUR LES PROCHAINES
VINGT-QUATRE HEURES

Toronto, 26. — Temps beau et
chaud.

21^e ANNEE — No 77 — HUIT PAGES

MONTREAL, VENDREDI, 26 MAI 1899

LE NUMERO: UN CENTIN

L'HON. JUGE PAGNUELO

Seconde le mouvement contre
les usuriers

IL RECLAME UNE LOI DE REPRESSION

L'« Evening Star » de Toronto approuve le bill
Dandurand

OPINIONS DE L'HON. JUGE LANGELIER, MM. F. L.
BEIQUE, J. N. GREENSHIELDS, R. BICKER-
DIKE ET E. H. LEMAY

Le mouvement contre les « shavers »
grossit de jour en jour et la faveur
publique porte sur, le bill du Sénateur
Dandurand.

L'HON. JUGE PAGNUELO

L'hon. juge Pagnuelo a bien voulu
donner l'interview suivante à l'un
de nos reporters, ce matin.

Une loi contre l'usure est une chose
absolument nécessaire. Si les
hommes politiques croient qu'une loi
générale aurait plus d'inconvénients
de bons résultats, au moins ils ne
devraient pas mettre les juges dans la
nécessité de condamner de payer des
intérêts énormes. Peut-être pour-
rait-on aussi laisser plus d'attitude au
commerce, quant aux taux de l'inté-
rêt que pour les transactions civiles.

J'ai déjà ordonné au greffier de
transmettre au ministre de la justice,
à Ottawa, copie des jugements, dans
lesquels je condamne les débiteurs
à payer 24 p. c. d'intérêt. Il a été
passé une loi, l'année dernière, obli-
geant à spécifier le montant d'inté-
rêt par année lorsqu'il est stipulé à
la semaine ou au mois, comme la chose
se fait toujours dans les cas de
fin d'attacher l'attention de débiteurs
sur le taux annuel qu'il promet. Mais
cette loi faite pour les sociétés de
construction qui font couramment de
l'usure à des taux de 20 p. c. à 60
p. c., est insuffisante pour les particu-
liers qui tombent dans les mains des
usuriers, et qui sont disposés à con-
senter à signer toutes les conditions
qu'on leur impose. Je le répète, qu'on
oblige pas les juges à condamner un
débitur à payer des intérêts usurai-
res. Je ne dis pas qu'il doit être limité
à 6 p. c., mais que l'on fasse une
marge raisonnable.

L'HON. JUGE LANGELIER
déclare qu'une loi contre l'usure ren-
drait de très grands services, mais il
en croit l'application assez difficile. Il
est porté à croire que le bill actuelle-
ment devant le Parlement d'Angleterre
aurait de meilleurs résultats, que
le bill du Sénateur Dandurand.

M. J. N. GREENSHIELDS,
avocat, félicite le sénateur Dandurand
et la « Patrie » de leur vigou-
reuse campagne contre les usuriers.

Je suis en faveur du bill de M.
Dandurand, dit-il, et j'espère qu'il y
aura au Parlement d'Ottawa assez
d'esprit public pour le faire passer.
Il faut réprimer sans plus de délai les
terribles abus dont tout le monde est
témoin et il y a lieu de réglementer
l'usure comme on réglemente les jeux
de hasard, etc.

M. F. L. BEIQUE
avocat, exprime l'opinion suivante :

« J'approuve entièrement l'idée de
passer une loi contre l'usure, et je
considère qu'on devrait aller plus
loin, que le projet de bill de M. Dan-
durand ne le fait. Le taux d'intérêt
qui y est mentionné me paraît trop
élevé et on devrait permettre au
tribunal de remonter non seulement
au contrat original, mais à tous
les contrats usuraire entre les par-
ties. »

M. ROBERT BICKERDIKE
membre de la Législature de Québec,
et l'un des commissaires du havre,
dit qu'il n'a pas encore pu étudier le
projet de l'honorable M. Dandurand
dans tous ses détails, mais qu'il est
fortement en faveur du principe du
bill.

« Ce projet, dit-il, est excessivement
important et on ne peut trop y por-
ter d'attention. C'est mon intention
d'étudier le bill de M. Dandurand et
je pourrai alors vous donner une opi-
nion plus raisonnée. »

Quoi qu'il en soit, je suis favorable
à une mesure destinée à réprimer la
misérable exploitation de quelques
« shavers ».

LA MORTALITE

Ce qu'il meurt d'hommes et de
femmes à un âge avancé

Il y a quelque temps le Dr Laberge,
médecin officier de santé, en étudiant
les statistiques de la mortalité constatait
qu'à partir de l'âge de 100 ans,
à Montréal, une femme avait plus
de chances de continuer à vivre qu'un
homme; tandis qu'entre 70 et 100
ans, il mourait plus de femmes que
d'hommes. Le docteur se pose de
produire ces statistiques devant la
commission en temps et lieu.

Le Dr Laberge regrette vivement
qu'on ne lui donne pas les commis-
sionnaires pour faire la compilation des
statistiques des décès et des nais-
sances des autres villes. Cela serait
pourrait d'un grand intérêt.

MARIAGE A L'HORIZON

On annonce pour lundi, le 29 de
mai, le mariage de M. Camille
Lefebvre, marchand tailleur, de la
rue Notre-Dame, à Mlle Blanche Ca-
té, de la rue Ste-Elizabeth.

GERET LE RHUME EN JOUR —
Tablettes « Laxative Bromo Quinine »
Prix 25 cts, rendus si elles ne guérissent
pas.

ALICE STEEL

Elle subit son procès pour
meurtre

(Dépêche spéciale.)
Bryson, Q. 26. — Alice Steel a été
mise en accusation pour meurtre. Elle
a plaidé non coupable.

Son procès commence aujourd'hui.

CONFERENCIER AGRICOLE

(Dépêche spéciale.)
Ste-Scholastique, 26. — Le gouver-
nement de Québec vient de nommer
M. Henri Groulx conférencier agri-
cole.

M. Groulx est le maire de notre
paroisse. C'est un cultivateur éclairé.

M. HARRISON A PARIS

Paris, 26. — L'ex-président Benja-
min Harrison, représentant légal du
Vénézuéla à la commission chargée de
fixer des lignes frontalières, est arrivé
en cette ville. La commission se réu-
nira le 15 juin.

MORT SUBITE

Mme Léger dit Parizeau, domiciliée
au No 2521 rue Notre-Dame, a été
trouvée morte dans son lit ce matin.
La défunte était âgée de 87 ans.

Le coronar a été averti et tiendra
une enquête.

LA JUMENT GRISE

L'avocat de la cité fait un rap-
port très important

Les devis au sujet de l'hôpital
civique

La Commission d'hygiène, à 3 heu-
res cet après-midi s'est occupée des
rapports soumis par l'échevin Ames et
l'échevin Brunet au sujet de l'enquête
dans l'affaire de la jument grise.

A ce propos l'avocat de la cité, M.
Archambault fait rapport que les ac-
cusations portées contre l'échevin Pré-
nouveau, l'échevin Lefebvre, le chef
Hughes, M. Doré et les employés du
département d'hygiène n'ont pas du
tout été prouvées dans l'enquête et
qu'elles ne sont pas fondées.

Le comité spécial a fini sa mis-
sion et il ne peut prendre de procédu-
res pour recouvrer la jument. D'ail-
leurs la ville n'aurait aucun intérêt à
le faire car le propriétaire actuel de la
jument l'a achetée de bonne foi, et il
pourrait prendre une action en com-
pensation pour les dépenses qu'il a été
obligé de faire depuis que la jument
est en sa possession, ce qui coûterait
à la ville plus cher que la valeur de
la jument.

La seule chose que la ville pourrait
faire ce serait de tenir précieusement
responsables ceux qui ont condamné la
jument. Mais les avocats ne men-
tionnent pas le nom de personne.

Quant aux arrestations mentionnées
dans le rapport de l'échevin Ames
ce n'est pas à la ville de s'en occuper.
Ceux qui se croient intéressés peuvent
le faire par le ministère public.

Cette opinion des avocats est l'ap-
probation du rapport de l'échevin
Brunet.

À la même séance de la Commission
d'hygiène, M. Doré a soumis les devis
des améliorations à l'hôpital civil.

DANS LA BANLIEUE

Funérailles du lieutenant
Prud'homme

ASSAUT SUR UN CHINOIS

Deux amis de Bacchus condamnés

COTE ST-PAUL. Ce matin, ont eu
lieu les funérailles du lieutenant-colonel
Prud'homme. L'église était remplie
d'une foule immense de fidèles
amis et recueillis.

La messe de requiem ainsi que l'ab-
soute ont été chantées par le curé de
la paroisse, M. l'abbé Brisson, avec
l'abbé M. Ducharme, comme diacre et
l'abbé P. A. Desnoyers, comme sous-
diacre. Le choeur de chant, de la
Côte St-Paul, sous la direction de M.
F. X. Pavette, maître de chapelle, a
exécuté du fort beau chant. M. Dufort
organiste, touchait l'orgue.

Après la cérémonie, le convoi funèbre
est parti pour le cimetière de la Côte
des Neiges. C'est le R. V. Reid, curé
de Rigaud, et parent du défunt, qui a
confié à la terre la dépouille de feu
le lieutenant-colonel Prud'homme.

ST-HENRI. — Le pauvre diable ! Il
a passé un méchant quart d'heure
disait ce matin, quelques témoins
d'une scène « tragico-comique ». Un in-
dividu poursuivi d'une haine sacrée
contre les fils du Ciel et Empire, se
sent pris de fureur à la vue de la bou-
tique d'un de ses plus dignes repré-
sentants.

Il brise les vitres de la boutique ;
non satisfait, il tombe à bras rac-
courcis sur la figure essouffée et jaun-
nâtre du pauvre homme et lui ferme
un œil à la lumière. Bref, l'assail-
lant, Geo. Boudreau, est arrêté,
jugé, condamné. Il se retourne chez
lui, le gousset soulevé de cinq piastres,
sans compter les frais.

— Ce soir, la section St-Henri de
l'Association St-Jean-Baptiste se réu-
nira à l'hôtel de ville.

STE-UNGEORG. — Hier soir, le
parti ouvrier a eu une assemblée à
l'hôtel de ville, sous la présidence
du maître d'œuvre, MM. J. A. Ro-
dier, J. Hoolahan et un autre dont
on ne connaît pas le nom, ont adres-
sé la parole. A dix heures, tout
était fini.

ST-LOUIS DU MIL-EX. — Rien
de nouveau au Mil-Ex, sinon que
deux trop fervents disciples de Bac-
chus ont sauté à cheval sur le ton-
neau et ont levé le coude trop haut.
Le beau sexe et le sexe laid étaient
également représentés. La fille a été
condamnée à une piastre et les frais
d'un avocat.

Un homme n'a pas été aussi heureux
car il a été condamné à quinze jours
de prison pour vol de même qu'un
autre dont on ne connaît pas le nom.

BORDEAUX. — Le conseil municipal
de Bordeaux, à son assemblée
d'hier, a décidé de favoriser l'écou-
lement d'un bon de \$5,000 à M. Philéas
Beaudoin, machiniste, qui projette de
construire une fondrière dans la mu-
nicipalité. Ce bon de \$5,000 sera payé en
cinq ans et être accompagné d'une
exemption de taxes pendant vingt
ans. Un règlement à cet effet sera
formulé et soumis à l'approbation
populaire.

VAGABONDAGE

Patrick Doyle, un gamin de douze
ans a été arrêté par le constable
Beauchamp pour vol de pois, commis
sur un char du C. P. R.

Le gamin s'est reconnu coupable.
Sa sentence a été suspendue.

Avant de faire le choix de votre
pianos pour le bord de la mer ou la
campagne, voyez notre assortiment
spécial de pianos à louer à \$3, \$4
et \$5 par mois. Lindsay-Nordheim
Co., 2366 rue Ste-Catherine.

CHEZ LES OUVRIERS

Trois nouvelles associations se
joignent au Conseil
Central

Une lettre de Sir Wilfrid Laurier

L'Assemblée du conseil Central des
Métiers et du Travail a eu lieu hier
soir au No 6621, rue Craig, sous la
présidence de M. Fitzpatrick. Un
grand nombre de délégués était pré-
sent.

Une lettre de félicitation a été reçue
de l'Assemblée Dominion des Chevaliers
du Travail, envoyant comme délégués
Th. Hearn Martin Hart, J. H.
Dodd.

Une nouvelle association dont nous
ne pouvons publier le nom aujourd'hui,
vient de joindre le Conseil Central
et a envoyé trois délégués. De-
puis trois semaines, trois nouvelles
associations ont joint le Conseil Central.

Le comité d'organisation fait rap-
port qu'il a la prochaine réunion du
conseil, il y aura, trois ou quatre
unions qui seront organisées et qui
feront partie du Conseil Central.

Le conseil a voté un bon montant
pour venir en aide aux « core
makers », qui ont été récemment sus-
pendus.

En réponse à M. Châtel, secrétaire
correspondant du Conseil, qui deman-
dait à Sir Wilfrid Laurier s'il y
avait un moyen légal de rendre com-
pulsive le paiement hebdomadaire
par tous les grands ateliers, le
Premier Ministre a écrit la lettre sui-
vante :

Ottawa, 22 mai, 1899.

Cher monsieur,
J'ai l'honneur d'accuser réception de
votre lettre d'hier dans laquelle vous
me demandez de faire examiner la
question de savoir s'il n'y a pas un
moyen légal pouvant rendre compul-
sive le paiement, chaque semaine,
des gages des ouvriers. Je vais ré-
pondre immédiatement cette question au
ministère de la justice. Mon impres-
sion est, dans ce moment, — et je ne
crois pas me tromper sur ce point, —
que cette législation est exclusive-
ment du ressort des législatures pro-
vinciales.

Le conseil a voté un bon montant
pour venir en aide aux « core
makers », qui ont été récemment sus-
pendus.

En réponse à M. Châtel, secrétaire
correspondant du Conseil, qui deman-
dait à Sir Wilfrid Laurier s'il y
avait un moyen légal de rendre com-
pulsive le paiement hebdomadaire
par tous les grands ateliers, le
Premier Ministre a écrit la lettre sui-
vante :

Ottawa, 22 mai, 1899.

Cher monsieur,
J'ai l'honneur d'accuser réception de
votre lettre d'hier dans laquelle vous
me demandez de faire examiner la
question de savoir s'il n'y a pas un
moyen légal pouvant rendre compul-
sive le paiement, chaque semaine,
des gages des ouvriers. Je vais ré-
pondre immédiatement cette question au
ministère de la justice. Mon impres-
sion est, dans ce moment, — et je ne
crois pas me tromper sur ce point, —
que cette législation est exclusive-
ment du ressort des législatures pro-
vinciales.

Le conseil a voté un bon montant
pour venir en aide aux « core
makers », qui ont été récemment sus-
pendus.

En réponse à M. Châtel, secrétaire
correspondant du Conseil, qui deman-
dait à Sir Wilfrid Laurier s'il y
avait un moyen légal de rendre com-
pulsive le paiement hebdomadaire
par tous les grands ateliers, le
Premier Ministre a écrit la lettre sui-
vante :

Ottawa, 22 mai, 1899.

Cher monsieur,
J'ai l'honneur d'accuser réception de
votre lettre d'hier dans laquelle vous
me demandez de faire examiner la
question de savoir s'il n'y a pas un
moyen légal pouvant rendre compul-
sive le paiement, chaque semaine,
des gages des ouvriers. Je vais ré-
pondre immédiatement cette question au
ministère de la justice. Mon impres-
sion est, dans ce moment, — et je ne
crois pas me tromper sur ce point, —
que cette législation est exclusive-
ment du ressort des législatures pro-
vinciales.

Le conseil a voté un bon montant
pour venir en aide aux « core
makers », qui ont été récemment sus-
pendus.

En réponse à M. Châtel, secrétaire
correspondant du Conseil, qui deman-
dait à Sir Wilfrid Laurier s'il y
avait un moyen légal de rendre com-
pulsive le paiement hebdomadaire
par tous les grands ateliers, le
Premier Ministre a écrit la lettre sui-
vante :

Ottawa, 22 mai, 1899.

Cher monsieur,
J'ai l'honneur d'accuser réception de
votre lettre d'hier dans laquelle vous
me demandez de faire examiner la
question de savoir s'il n'y a pas un
moyen légal pouvant rendre compul-
sive le paiement, chaque semaine,
des gages des ouvriers. Je vais ré-
pondre immédiatement cette question au
ministère de la justice. Mon impres-
sion est, dans ce moment, — et je ne
crois pas me tromper sur ce point, —
que cette législation est exclusive-
ment du ressort des législatures pro-
vinciales.

Le conseil a voté un bon montant
pour venir en aide aux « core
makers », qui ont été récemment sus-
pendus.

En réponse à M. Châtel, secrétaire
correspondant du Conseil, qui deman-
dait à Sir Wilfrid Laurier s'il y
avait un moyen légal de rendre com-
pulsive le paiement hebdomadaire
par tous les grands ateliers, le
Premier Ministre a écrit la lettre sui-
vante :

Ottawa, 22 mai, 1899.

Cher monsieur,
J'ai l'honneur d'accuser réception de
votre lettre d'hier dans laquelle vous
me demandez de faire examiner la
question de savoir s'il n'y a pas un
moyen légal pouvant rendre compul-
sive le paiement, chaque semaine,
des gages des ouvriers. Je vais ré-
pondre immédiatement cette question au
ministère de la justice. Mon impres-
sion est, dans ce moment, — et je ne
crois pas me tromper sur ce point, —
que cette législation est exclusive-
ment du ressort des législatures pro-
vinciales.

Le conseil a voté un bon montant
pour venir en aide aux « core
makers », qui ont été récemment sus-
pendus.

En réponse à M. Châtel, secrétaire
correspondant du Conseil, qui deman-
dait à Sir Wilfrid Laurier s'il y
avait un moyen légal de rendre com-
pulsive le paiement hebdomadaire
par tous les grands ateliers, le
Premier Ministre a écrit la lettre sui-
vante :

Ottawa, 22 mai, 1899.

Cher monsieur,
J'ai l'honneur d'accuser réception de
votre lettre d'hier dans laquelle vous
me demandez de faire examiner la
question de savoir s'il n'y a pas un
moyen légal pouvant rendre compul-
sive le paiement, chaque semaine,
des gages des ouvriers. Je vais ré-
pondre immédiatement cette question au
ministère de la justice. Mon impres-
sion est, dans ce moment, — et je ne
crois pas me tromper sur ce point, —
que cette législation est exclusive-
ment du ressort des législatures pro-
vinciales.

Le conseil a voté un bon montant
pour venir en aide aux « core
makers », qui ont été récemment sus-
pendus.

En réponse à M. Châtel, secrétaire
correspondant du Conseil, qui deman-
dait à Sir Wilfrid Laurier s'il y
avait un moyen légal de rendre com-
pulsive le paiement hebdomadaire
par tous les grands ateliers, le
Premier Ministre a écrit la lettre sui-
vante :

Ottawa, 22 mai, 1899.

Cher monsieur,
J'ai l'honneur d'accuser réception de
votre lettre d'hier dans laquelle vous
me demandez de faire examiner la
question de savoir s'il n'y a pas un
moyen légal pouvant rendre compul-
sive le paiement, chaque semaine,
des gages des ouvriers. Je vais ré-
pondre immédiatement cette question au
ministère de la justice. Mon impres-
sion est, dans ce moment, — et je ne
crois pas me tromper sur ce point, —
que cette législation est exclusive-
ment du ressort des législatures pro-
vinciales.

Le conseil a voté un bon montant
pour venir en aide aux « core
makers », qui ont été récemment sus-
pendus.

En réponse à M. Châtel, secrétaire
correspondant du Conseil, qui deman-
dait à Sir Wilfrid Laurier s'il y
avait un moyen légal de rendre com-
pulsive le paiement hebdomadaire
par tous les grands ateliers, le
Premier Ministre a écrit la lettre sui-
vante :

Ottawa, 22 mai, 1899.

LES FEUX

26 alarmes en 48 heures

Rude besogne pour nos pompiers

A 4.02 heures, hier après-midi, des
enfants, en jouant avec des allumettes
ont mis le feu en arrière de la ré-
sidence de Mme Leclair, No 109 rue
Plessis. Dommages légers.

A 4.48 heures hier après-midi, un
pot de graisse prenait feu chez M. J.
C. LaRoche, 735 rue Ste-Catherine.
Pas de dommages.

Un commencement d'incendie, qui
aurait pu avoir des conséquences très
graves, s'est déclaré hier après-midi, à
1.50 heure, dans le clos de bois de
M. Wm. McLaren, 104 rue Shaw.

Ce sont les enfants qui ont mis le
feu avec des pétards. Dommages, en-
viron \$200.

Ce matin, à 6.10 heures, une che-
minée défectueuse mettait le feu à la
boiserie chez M. S. Quenneville, 607
rue St-Paul. Dommages légers.

Hier, à 3.15 heures p.m., une pou-
tre de la maison de M. Wilford
Constantineau, 15 rue St-Félix, pre-
nait feu. Cause probable : pétards.
Dommages légers.

Une cheminée défectueuse mettait
le feu hier soir à 6.16 heures, dans
le toit de la maison occupée par Mme
Griffin, No 1, avenue Bannockburn.

A 7.35 heures, hier soir, le feu se
déclarait dans des rideaux chez Mme
Wooding, 102 rue Université. Dom-
mages légers.

Hier soir, à 7.28 heures, une étin-
celle échappée d'une forge mettait le
feu à un abri de bois dans la cour à
pierre de M. John Hutchison, 60 rue
de la Seigneurie.

Dommages légers.

A 2.05 heures hier après-midi, un
feu léger se déclarait dans une écurie
en arrière de l'école de grammaire de
M. W. W. Mowat, 472 rue Guy. Éteint
avec des seaux.

Dommages légers.

A 6.05 heures p.m., un poteau de
gaz était cassé par une voiture en fa-
ce du No 45 de la rue Cadieux. Des
enfants ayant allumé ce bec de gaz
d'un pouce de diamètre les flammes
s'élevèrent à plusieurs pieds dans
l'air et les pompiers furent appelés.
Ce n'est qu'après avoir rempli ce tu-
be de terre que l'on parvint à éteindre
cette flamme ardente.

Depuis 48 heures nos braves pom-
piers n'ont pas eu à répondre à moins
de 26 alarmes. Le sous-chef St-Pierre
dit qu'il n'a pas eu connaissance d'un
pareille pluie de feux depuis qu'il
est dans la brigade.

Le grand tronç
Les mécaniciens menacent de se
mettre en grève

Toronto, Ont., 26. — Les mécani-
ciens de locomotives du chemin de fer
du Grand Tronc se mettront en grève
si les griefs qu'ils ont soumis aux
autorités ne sont pas promptement
réglés.

Ils disent que, par suite de la grève
des hommes d'équipe, l'inspection des
lignes ne peut être faite et que les ac-
cidents sont à craindre.

MORT SUBITE

(Dépêche spéciale.)
Somerset, 26. — Le coroner Trigen-
ne a tenu une enquête « ad hoc » sur la
mort de Thomas Proulx, rentier
d'Arthabaskaville, décédé subitement
la veille. Le défunt, ancien cultiva-
teur, de Ham, était venu demeurer à
Arthabaskaville il y a cinq ans, et
était âgé de cinquante-cinq ans et
avait su conquérir l'estime de ses
concitoyens. Une maladie de cœur
dont M. Proulx se plaignait depuis
longtemps a causé sa mort.

UN ENFANT SE NOIE
(Dépêche spéciale.)
L'Assomption, 26. — Philippe, en-
fant âgé de quatre ans, de M. Zephi-
rin Fournier, s'est noyé, mardi, dans
la rivière L'Assomption. Le cadavre
a été repêché le lendemain. Le coroner
Lemire, instruit de l'accident, n'a
pas jugé à propos de convoquer un
jury.

EMEUTE A LA GUADELOUPE
Londres, 26. — Une dépêche de la
Guaadeloupe dit que les citoyens de
cet endroit et les immigrants anglais
engagés par contrat, sont aux prises,
dans les plantations. On rapporte
plusieurs pertes de vie. Le consul
d'Angleterre a demandé de l'aide à
son gouvernement.

AGREABLES ET EFFICACES
D'un goût agréable les Tablettes
Royales du docteur Rollens sont pri-
sées par les traitements les plus
délicats. Elles sont souveraines dans
les cas de chlorose, d'anémie et de
tuberculose pulmonaire. Elles soula-
gent et guérissent. Il suffit d'en faire
l'essai pour bien comprendre leur
efficacité, même dans les cas les plus
rébelles. Si vous souffrez et que vous
tenez à vous guérir demandez les Ta-
blettes Royales.

SPORTS

L'OUVRETURE DE QUEEN'S PARK

Les premières courses de bicyclette de la saison à Montréal

MONTREAL BAT SPRINGFIELD

Toronto perd trois parties consécutives avec Providence

CORNWALL II vs MONTREAL

Les parties de dimanche dans la ligue provinciale

BICYCLE

LES COURSES DE DEMAIN

Tout est prêt pour les grandes courses de bicyclette de demain. Les courses commenceront à 10 heures.

Le programme comporte également plusieurs autres événements qui attireront de nombreux amateurs de Montréal.

A 10 heures, nous avons les courses de la ligue provinciale. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

Les courses commenceront à 10 heures. Les courses commenceront à 10 heures.

RUSSE ET FINLANDE

Un nouveau projet qui aggravera la situation des Finlandais

ON PREVOIT UNE RECRUESCENCE D'EMIGRATION

Les autorités russes viennent de proposer à l'égard des Finlandais un nouveau projet de loi qui aggravera singulièrement la situation de ces derniers.

Or, le nouveau projet aggrave singulièrement la situation de ces derniers. Il déclare tout d'abord que le nombre de réfugiés russes, sera le même en Finlande que dans le reste de l'empire.

Finlande, sans tenir compte des besoins de l'armée finlandaise, dont l'effectif total ne sera pas changé de ce fait.

Les hommes en surplus seront versés dans les corps russes des provinces avoisinantes. D'autres part, comme les dépenses relatives aux troupes finlandaises doivent être toutes à la charge de la Finlande, celles-ci devront, en continuant à assurer son propre budget militaire, payer au trésor russe une subvention annuelle, qui sera de 1 million de francs la première année et ira en augmentant constamment.

De manière à être, au bout de neuf ans, de 10 millions de francs. Pour se rendre compte de l'importance des mesures ainsi annoncées, il suffit de remarquer que, d'après les calculs du journal finlandais "Hufvudstadsbladet", leur application entraînera l'indemnité annuelle, dans les régiments russes de 3,000 Finlandais en moins.

L'un des mobiles du gouvernement impérial apparaît dès lors clairement. Il s'agit de mettre un certain nombre de jeunes gens en contact direct et prolongé avec les Russes, les obliger à quitter leur pays et contribuer ainsi à cette russification de la Finlande qui semble être le but essentiel poursuivi en ce moment. Mais il se peut que d'autres considérations encore soient intervenues. Le Manifeste du 15 février a provoqué dans tout le grand duché des protestations qui, pour être demeurées parfaitement légitimes, ont cependant été en partie étouffées.

La presse russe, qui a été très favorablement accueillie par le gouvernement, a été en outre accueillie par la Diète ne se montrant pas disposée à le voter. Ces résistances, une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

Une seule partie de la ligue russe, sera jointe, dans les clubs de la province de Québec en venant aux prises.

N'oubliez pas les Grandes Courses en Bicycles au

QUEEN'S PARK BICYCLE TRACK

Demain Samedi, à 2.30 hrs p.m.

3 COURSES DE PROFESSIONNELS ET 3 COURSES D'AMATEURS

Le champion de course le plus rapide d'Amérique. Les tramways vont jusqu'à la barrière. ADISSION 25 cents.

Corsets D.A. J.B.A. Lancetot P.N. 152 rue St-Laurent P.D. Fabricant de gants

Tous nos Corsets de 35c et plus, le BOUT DES ACHETES est RIVÉ; ce qui EMPÊCHE de percer l'étoffe, le fait durer le double du temps et ne se trouve pas ailleurs.

Spécialité dans les hautes marques de Corsets: "P.N.", "P.D.", "D.A." et "R.G.", "G.B.", "W.C.C." etc. Corsets d'été en Net de santé, 35c en montants.

Eventails donnés avec Gants et Corsets de 50c et plus. Gants et Manchettes, soie, taffetas, coton, pour Dames et Enfants. Prix: 10c, 15c, 20c et plus la paire. Spécial: Crème et Blanc.

Bon Marché Plus de Bas Reprisés

Nous vous vendons les bas de la paire ou blancs pouvant se couvrir à la jambe de vieux bas, tout aussi bons que s'ils étaient neufs. Grandeur: 3 à 10. Coton: 10c. Merinos: 15c.

J.B.A. LANCOTOT MANUFACTURIER DE GANTS No. 152 Rue Saint-Laurent Spécialité des meilleures Marques de Corsets, depuis 25c en montants. Téléphone Main 317.

L'ECOLE LITTÉRAIRE Sa séance de ce soir au Château de Ramenay

Ne pas oublier que c'est ce soir qu'aura lieu au Château de Ramenay sous la présidence de M. Louis Fréchet la dernière séance de l'Ecole Littéraire pour la présente année académique. La séance commencera à 8 heures précises et l'entrée sera libre.

M. Wilfrid Larose, président de l'Ecole, fera une conférence sur l'éducation aux Etats-Unis. M. E. Z. Massicotte, Jean Charbonneau, G. Desautels, Chs. Gill, L. de Montigny, H. Demers, E. Nelligan et R. de Bussières liront de leurs meilleures compositions. Il y aura toute ce soir au Château de Ramenay; qu'on se rende de bonne heure pour être sûr d'avoir de bons sièges.

NOUVELLES D'ARTHBASKAVILLE Arthabaskaville, 26-Mercredi soir, vers six heures, M. Thomas Proulx, de cette ville, est mort subitement en arrivant chez lui pour prendre son souper. Il arrivait de chez M. Pepin, marchand, où il était allé acheter un sac de farine.

Cette petite ville est dotée maintenant d'un bon hôtel, tenu par M. Proulx, qui était autrefois au service de son frère à Victoriaville.

LA LOI DU LYNCH Houston, Texas, 26. - Un message téléphonique de Bazotte nous apprend que Jim Humphrey et ses deux fils ont été trouvés pendus à la branche d'un arbre. Les Humphrey étaient à deux milles à l'ouest d'Arthabaskaville. Jusqu'à présent on n'a pu obtenir aucun détail sur ce triple lynch.

OPERA FRANCAIS Assemblée importante ce soir

C'est ce soir, à huit heures, qu'aura lieu, au Monument National, l'Assemblée qui doit déterminer la marche à suivre pour assurer le succès de la saison d'opéra français. Le comité de citoyens, ayant charge de l'abonnement fera son rapport. Tous les porteurs de listes sont priés de se rendre à l'assemblée, avec leurs listes, pour y faire un rapport complet. Tous ceux qui s'intéressent à l'œuvre devraient se rendre à l'assemblée. M. Durieux quitte Montréal demain soir et il reste à cabler à Montréal le résultat obtenu depuis son départ.

UNE VERITABLE METAMORPHOSE Les personnes constipées qui se traitent avec l'eau minérale naturelle et purgative Carabana ne tardent pas à voir disparaître la plupart des maladies causées par la constipation. La digestion s'opère mieux, l'estomac supporte mieux les aliments, la tête se dégage, le sommeil est meilleur, le réveil agréable et le travail intellectuel plus facile. On peut se procurer Carabana dans tout le Canada, à 25c la bouteille.

A D'ISRAELI (Épique spéciale) D'Israéli, 26-Le colonel Volletier, de Sherbrooke, est venu ici tenir une enquête sur le cadavre de l'enfant de M. E. Orasli, trouvé mort dans son bœuf. Depuis quelque temps, cet enfant souffrait de la gorge et sa respiration était gênée pendant son sommeil.

On est prêt à poser le cadavre du moulin de M. Le Gilbert, incendié il y a trois semaines. On doit remettre les machines en place la semaine prochaine. Le moulin recommencera à fonctionner à la mi-juin. Nous devons des félicitations à M. Gilbert pour la diligence qu'il a déployée dans la reconstruction de son moulin. Ainsi les 50 employés qui se trouvaient sans ouvrage après cet incendie pourront bientôt recommencer à gagner le pain de leur famille.

DIMANCHE PROCHAIN Au Parc Sohmer

Dernières représentations de "LA FILLE DU L'AMBOUR MAJOR". Engagement de M. THOMAS HEFERN, l'homme à une jambe, acrobate comique (une nouveauté) Wieland, jongleur, etc.

Après-midi, 3 heures; soir, 8. La semaine prochaine, "LES HUGUENOTS", "LA FAVORITE" et "MIGNON" fragments.

DENTISTE Dr A. Brosseau, dentiste, 7 rue St-Laurent, Montréal.

Femmes malades et faibles, employez les Tablettes Royales Rollens.

HER MAJESTY'S THEATRE M. et Mme Frank Murphy Prop. G. G. Semaine du 20 Mai, tous les soirs, avec matinée Samedi

THE GRANDE (UN GRAND DESPOT) Opéra bouffe en 3 actes. Musique par le prof. Jules Haas, et paroles par le capit. Forsyth, tous deux de Montréal. Orchestre de 30 musiciens. Chœur de 70 voix. Splendides décors, etc.

THEATRE ROYAL - Chaque après-midi et soir. Cette semaine, 22 Mai

"Little Egypt Burlesquers" Et tout le pot-pourri comprenant la PETITE EGYPTIE ORIGINALE

THEATRE FRANCAIS W. E. Phillips Locataire et Gérant

"Harbor Lights" Avec une grande mise en scène et Vaudeville. Prix: 10c, 20c, 25c.

Représentations à 2.00 hrs et 8.00 hrs p.m. Contrôle ouvert de 10.00 a. à 10.00 p.m. Téléphone Est 10.

THEATRE DES VARIETES... Seul théâtre français à Montréal. No 109 rue Sainte-Catherine. Semaine du 22 Mai 1899

"LE DOMPTEUR..." Tous les jours, après-midi et le soir, à 8 heures, spectacle complet, excepté le vendredi.

Prix: 10c, 20c et 25c. Matinées 10c. Bureau ouvert tous les jours de 10 h. à 10 h. p.m.

MONUMENT NATIONAL Soirée spéciale au bénéfice de MADAME CHAP-DELAIN

LUNDI 26 COURANT, à 8 heures

LA CITERNE D'ALBI Drame en 1 acte par Adolphe d'Ennery

Admission 25c. Billets réservés 35c. En vente à la Pharmacie Nationale, 216 rue St-Laurent.

Tous les Dimanches et Jours de Fêtes

DE LA SAISON

3-Grands Concerts-3

Seront donnés à 2 heures, 3.15 heures et à 8.30 heures, dans la nouvelle salle d'opéra de

LE STE-HELENE

La promenade d'été favorite de la population de Montréal, l'attraction, 10 - Bon orchestre. Nouveaux artistes, nouveautés, etc.

Ne manquez pas de voir ces grandes représentations, allez entendre l'orchestre et jouir des beautés de l'île, le tout pour un cent, en attendant toutes les 15 minutes, l'programme

1-M. Lapierre, le célèbre baryton

2-Les quatre hommes, les merveilleuses petites chanteuses et danseuses.

3-Mlle Mabel Arnold, reine des comédies.

4-Mlle Liza de Mars, de l'Opéra de Paris

5-Ed. Gallagher, un Irlandais comique.

6-Bleau, le meilleur de tous les comédiens de l'époque.

7-Mlle Mabel Leslie, de New-York. 7-2

Grand Central Théâtre et Musée

Coin des rues St-Gabriel et Saint-Paul

Semaine du 22 Mai-Matinées et soirs.

"CHICAGO EXTRAVAGANZA CO." supportée par le célèbre marcheur sur le fil de

SEIDONIA

15 numéros insurpassables.

Admission générale, 10c. Sièges de loges, 25c.

Idorador

Café-Concert Français

Coin des rues Sainte-Catherine et Cadieux.

SEMAINE DU 22 MAI

Reprise de

L'ONCLE DU KLOONDIKE

Vendredi 26 courant, à 8 heures, un acte

"L'AMOUR QUI QUÊRE QU'ÇA"

Opérette en un acte

Chaque jour: Matinée à 2.15 hrs; Soirée à 8 hrs

Entrée: 10c; 1re place: 15c; 2e place: 10c; 3e place: 5c

Directeurs-propriétaires: A. Boiron, F.-X. Billeau. Régisseur: S. Durand.

L. E. POIRIER & CIE

Peintres et Décorateurs

198 rue Saint-Hubert

ENTREPRENEURS

ACHETEZ

Vos approvisionnements de ciment, de tuyaux de drainage, de briques à feu et tout ce dont ont besoin les entrepreneurs, chez...

F. HYDE & CO

Tel. Main 2812 31 rue Wellington

BUREAU ET ATELIER

Propriétaires des Carrières de St-Hubert

Montréal

J. BRUNET

Importateur et Manufacturier de Monuments

Marbre et Granit

Ouvrages de Bâtières et de Cimetières, ETC.

Estimations données sur application. Catalogue gratuit par retour de la poste.

L. N. DENIS

Peintre-Décorateur

Peintures à Bon Marché

313 Rue St-Laurent.

M. J. R. Lesage

MARCHAND-TAILLEUR

249 rue Saint-Laurent

Téléphone des Marchands 68

Campbell & Gilday

COUVREURS ET POSEURS D'ASPHALTE

Garantir l'asphalte de la plus haute qualité.

Chemin de Gravel et de Rides

109 rue St-Jacques. Tel. Bell 1017

PILULES ROUGES Pour les Femmes Faibles.

du Dr Coderre

AU PARLEMENT FEDERAL

L'Hon. M. Costigan annonce qu'il fera aujourd'hui une déclaration importante

LA DEUXIEME LECTURE DU BILL DANDURAND REMISE A LA SEMAINE PROCHAINE

Reponses à une série d'interpellations

ON CONTINUE LE DEBAT SUR LE DRUMMOND

Notes politiques—Le nouveau sénateur—L. Société Royale—Les archives

(Service spéciale de "La Patrie")

Ottawa, 26.

Plusieurs places étaient vides sur les banquettes des deux côtés de la Chambre à la séance d'hier après-midi.

Sir Henri Joly a présenté un projet de loi intitulé: "Acte modifiant l'acte des Poids et Mesures, destiné à faire disparaître certains sujets de plaintes relatives au poids des haris de pommes. Sur cette mesure, viendront se greffer plusieurs bills présentés par des députés qui désirent pour une cause ou une autre faire modifier les dispositions de la loi relative aux poids et mesures.

Il est impossible de dire quelle somme la province d'Ontario devait au gouvernement fédéral, le 30 juin 1898, fut-il répondu à une interpellation de M. Foster. On a porté cette somme approximativement à \$250,000 et l'intérêt chargé à la province est de 4 par cent. De son côté, le gouvernement fédéral paie 5 par cent à cette province sur le montant de sa propre dette envers elle.

En réponse à M. Casgrain, le ministre des Travaux Publics déclare qu'il n'a été payé à M. Claveau, de Chicoutimi, quatre-vingt-deux piastres en 1898, et trois cent trente-deux piastres en 1897, pour pension fournie à M. J. C. Blais, ingénieur de son département.

A M. Marcotte, il apprend que la rivière Batiscan est navigable à son embouchure, que des paroissiens de Sainte-Geneviève de Batiscan se sont plaints au gouvernement que la rivière avait été obstruée par une jete et que celui-ci considérait actuellement la meilleure manière de faire disparaître tout obstacle à la navigation. C'est le 26 février 1898, que M. F. C. Wade est arrivé à Dawson. Le ministre de l'Intérieur informera la Chambre de l'arrivée de tout rapport de M. Ogilvie concernant les griefs du comité des mineurs à Dawson, aussitôt qu'il l'aura reçu. Il a été payé au major Bliss depuis qu'il est en service dans le Yukon, \$2,829 à titre de solde et \$1,100 pour frais de voyage.

Les informations ci-dessus relatives au Yukon, ont été fournies à la demande de sir Charles Hibbert Tupper, cela va sans dire. Il ne permettrait pas à un autre député de toucher à son dada favori.

Tous les règlements et ordres de la milice doivent être approuvés par le ministre de la milice, a-t-il été répondu à M. Robertson. Les règlements passés en 1897, 1898 et 1899 sous l'autorité de l'acte de la milice ont été publiés dans la "Gazette officielle", mais n'ont pas été soumis au Parlement d'une manière spéciale. Il n'a pas été nommé dans la force permanente d'officiers qui n'avaient pas les qualifications requises. La question d'amender l'acte de la milice pendant le cours de la présente session est à l'étude. Les renseignements ci-dessus ont été fournis par le ministre de la milice à la demande de M. Robertson.

A M. Gauthier, M. Blair répond que c'est le général de l'Intercolonial qui a suggéré de transporter les quartiers généraux du surintendant de l'Intercolonial, de la Rivière-du-Loup à Lévis.

A M. Monk, l'hon. ministre répond que le gouvernement a ordonné une enquête sur l'administration du canal de Champlain, à la demande de M. Willett et d'autres personnes.

M. Moore voulait savoir à quelle était la cause du délai apporté à la votation du rapport de l'Acte Scott dans le comté de Brant.

20. Quand la votation aura-t-elle lieu ? Réponse—10. Il n'y a pas eu de délai inusité; 20. Le 20 juin prochain.

A M. Clarke qui demandait combien d'immigrants sont arrivés en Canada pendant l'année dernière? Combien de ces immigrants se sont établis en Canada? Combien d'établissements de familles (homesteads) ont été pris l'année dernière? L'hon. M. Sifton a répondu qu'il était arrivé en Canada, l'année dernière, 31,702 immigrants; qu'il était impossible de dire combien d'immigrants se sont établis au pays, mais que tous se trouvaient dans l'intention de s'y établir. Il a été pris 1,848 établissements de famille (homesteads) en 1898.

Si les commandes de wagons-lits et de wagons-salons pour l'Intercolonial n'ont pas été données à des maisons canadiennes, c'est que celles-ci n'ont pas voulu soumissionner ou se sont déclarées incapables de remplir le contrat dans le temps fixé.

M. Foster avait la dernière interpellation de quelque importance sur les ordres du jour. Elle se lisait comme suit:

Le gouvernement, ou quelqu'un de ses membres a-t-il promis officiellement ou autrement à quelque personne ou corporation d'acheter le chemin de fer du Canada-Est, dans le Nouveau-Brunswick? Dans l'affirmative, quel montant a été offert dans l'espoir?

M. Blair a répondu qu'aucune promesse, officielle ou officieuse, n'avait été faite. A l'appel de l'ordre du jour, M. Costigan dit qu'il avait une déclaration de quelque importance à faire, mais que vu l'absence forcée du chef de l'opposition que sa déclaration intéresserait probablement, il remet à demain ce qu'il entendait déclarer aujourd'hui.

Sir Hibbert Tupper, suivant sa coutume habituelle, prend une heure entière pour dire que certains documents dont il a demandé la production, n'ont pas encore été déposés sur la table des Communes.

Quand il est repris son siège, l'hon. M. Sifton dépose une partie des documents mentionnés par l'ex-ministre des finances.

Puis l'hon. M. Borden dit que Sir Hibbert a eu mauvaise grâce à vouloir sur le prix chargé par le gouvernement pour la location de l'île du Mort quand l'administration dont il a fait partie avait loué pour une piastre par an 950 acres de terrain en plein cœur de la cité de Vancouver.

Le reste de la séance avant et après l'ajournement de six heures, a été consacré à la discussion de l'acte du Drummond. MM. Borden (Halifax) et Powell, ont combattu la mesure ministérielle et M. McIsaac, d'Antigonish, et Russell en ont démontré l'excès. Ils ont établi en premier lieu combien il était avantageux de prolonger l'Intercolonial jusqu'à Montréal. Puis ils ont fait voir que des trois moyens qui s'offraient au gouvernement pour le prolongement de cette voie ferrée, à savoir: du Drummond, du chemin de la Rivière du Grand Tronc, la ligne du Drummond était indubitablement la meilleure. Enfin, chiffres en mains, se basant sur le coût de la voie, sur le témoignage des experts, ils ont victorieusement démontré que le prix payé était loin d'être excessif.

M. Russell pour mieux établir la modicité du prix a comparé la transaction actuelle avec l'achat fait par les conservateurs des 14 milles de chemin de fer qui formaient l'embranchement de Saint-Charles. A raison de \$136,000 par mille et avec l'achat de l'embranchement d'Oxford qui a coûté \$26,000 au pays. Il était près de minuit quand la Chambre s'est ajournée. Le débat se continuera demain.

Le bill du sénateur Dandurand pour la répression de l'usage de la seconde lecture, hier soir, au Sénat. Mais il n'était pas encore imprimé et force fut d'en remettre la considération à un jour ultérieur.

L'hon. M. Marchand, premier ministre de la Province de Québec, était sur le parquet de la Chambre, hier.

Le rapport de M. Douglas Brynner, docteur en droit et membre de la société royale du Canada concernant les archives canadiennes vient de sortir des ateliers de l'imprimeur de Sa Majesté. Dans la préface du volume, l'archiviste décrit longuement les différents fréquents qu'élevaient entre les gouvernements et la Chambre d'Assemblée. Il raconte comment en automne 1827 l'apaisement, l'île de la Chambre ne fut pas reconnu par Lord Balmahon qui demanda à l'Assemblée de se choisir un autre président. Sur le refus de celle-ci qui soutenait que l'approbation du président qu'elle avait choisi par le représentant du souverain n'était qu'une pure formalité, le gouverneur renvoya les Chambres. Mais l'année suivante lui-même repassait en Angleterre et sir James Kempt le remplaçait.

Le rapport contient aussi tous les documents relatifs à l'expédition de M. Harbord au Canada, la Chambre d'Assemblée du Haut-Canada, M. Stirling dit aussi et la correspondance occasionnée par son expulsion traitée au long de la question de la naturalisation des sujets étrangers.

Le comité des comptes publics a résolu d'assigner N. G. Hagel, C. R. et Colin Campbell, de Winnipeg, à venir rendre témoignage concernant les dépenses de l'enquête faite sur les fraudes électorales perpétrées au Manitoba en 1896.

Quant aux accusations portées contre M. H. A. Costigan, collecteur du Revenu de l'Intérieur à Ottawa, Sir Hibbert Tupper désire interroger l'inspecteur Barrett, et M. Sifton demande l'assignation du collecteur G. Smith de Winnipeg, M. W. J. Christie est déjà assigné à la demande de M. Costigan.

Le nouveau lieutenant-gouverneur de l'île du Prince-Edouard, le Dr McIntyre, a séjourné aux Communes pendant la durée de trois parlements. Il fut député pour la première fois en 1874, il fut élu en 1878. Aux élections générales de 1882 et de 1887 le sort lui fut favorable. Il est natif de Petersville.

Le comté de King, de la Prince-Edouard, a reçu son éducation au collège St-Basile, au Séminaire de Québec et à l'Université Laval. En 1867, il recevait ses degrés de docteur en médecine à l'Université McGill.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Emerson, le secrétaire d'Etat, M. Tweedie, et le procureur-général, M. White, ont rencontré cet après-midi l'hon. ministre des chemins de fer, M. Blair. Ils ont une réclamation de \$250,000 contre le gouvernement pour intérêt sur le prix d'acquisition de cette partie de l'Intercolonial à l'est de Moncton. Partie du prix d'achat fut payée lors de la confédération, mais la balance ne fut soldée qu'en 1884.

A midi, hier, réunion générale de la Société Royale du Canada pour l'élection des Officiers. Le Rév. Prof. Clarke, de Toronto, a été nommé président, M. Louis Fréchette, vice-président, secrétaire honoraire, Sir John Bourinot, trésorier, Dr Fletcher, d'Ottawa. Voici les noms des dignitaires élus pour chaque section.

Littérature française: — Président, hon. Jos. Royal, vice-président, Léon Gérin, secrétaire, B. Sulte. Le R. P. Charland, dominicain, a été élu au siège laissé vacant par l'abbé Cioqui, et l'hon. M. Poirier fut élu au 25e fauteuil qui était encore inoccupé.

Littérature anglaise: — Président, Rév. John Campbell, vice-président, M. Wilfrid Campbell, secrétaire, Dr George Stewart.

Sciences mathématiques et physiques: — Président, le professeur Cox de Montréal; vice-président, le principal London, de Toronto; secrétaire, E. Deville.

Sciences géologiques et biologiques: — Président, C. H. Bethune; vice-président, A. H. Mackay; secrétaire, G. U. Hay.

Dans la section de la littérature française, l'hon. Jos. Royal, MM. J. E. Roy, B. Sulte, l'abbé Gosselin, N. Dionne, E. J. Audet, l'hon. D. Girouard, C. Ballagay et P. Gaudet ont élu d'intéressants travaux.

Le 21 après-midi, le capitaine Bernier a exposé son projet d'atteindre le pôle nord.

Dans la soirée, le professeur Rutledge a parlé de la télégraphie sans fil devant un nombreux auditoire.

M. Roden Kingsmill, l'un des correspondants du "Globe" à la tribune des journaux, a épousé, mardi dernier, Miss Arthur Coll, fille de M. Irving, du "Toronto News".

Hier après-midi, M. et Mme T. C. Keefe ont donné un garden party en l'honneur des membres de la Société Royale du Canada; et dans la soirée lady Bourinot recevait cordialement à sa magnifique résidence "Tudorley Place".

Lady Davies, l'épouse du ministre de la Marine et des Pêcheries, et les demoiselles Davies partent aujourd'hui pour un voyage de cinq ou six semaines en Colombie Anglaise. Elles visiteront en s'en allant Winnipeg, Banff et Victoria et séjourneront quelques jours dans chacun de ces endroits.

LE "GALLIA"

Suite de l'enquête de la commission du havre

Les commissaires se rendront au théâtre de l'accident

La Commission du Havre a continué, hier après-midi, son enquête sur l'échouement du "Gallia".

Le premier témoignage entendu a été celui de Zéphirin Houllé. Celui-ci dit que la principale cause de l'échouement c'est que la roue du gouvernail a été bloquée. Il n'a pas examiné la roue lui-même, mais le quartier-maître lui a dit qu'il ne pouvait pas la faire manœuvrer parce qu'elle était bloquée. Il s'alarme et lorsqu'il vit qu'il ne pouvait plus avoir aucun contrôle sur la roue, il sonna aussitôt pour ralentir la vitesse du navire.

Le président: — "On vous a dit que le vaisseau se gouvernait difficilement."

Le témoin: — "Oui, on me l'a dit."

En réponse à M. Allan, le témoin dit que quand il monta à bord, à Québec, le capitaine lui dit que le vaisseau était un peu difficile à manœuvrer dans les courbes, mais il pensait que cela ne se rapportait qu'aux endroits dangereux, et non là où il y avait beaucoup d'espace. Il ne considérait pas cet endroit comme dangereux, et personne n'avait jamais échoué en y passant. Il est pilote depuis 45 ans et est depuis 22 ans à l'emploi de la compagnie Allan.

Le document suivant, signé par seize des pilotes de Deschambault, et en date du 24 mai, a été lu:

"Nous, les pilotes soussignés, n'avons aucune hésitation à dire que le passage des îles de Sorel, n'est pas regardé comme dangereux par les bateaux à vapeur de grande vitesse."

Par M. Allan: — Le seul de ceux qui ont signé le document, a déjà piloté le Gallia, c'est Ulric Groleau.

M. Torrance: — "Si vous pilotiez le 'Gallia' demain, que feriez-vous là?"

Le témoin: — "Le connaissant, comme je le connais maintenant, je ne le laisserais pas aller vite du tout."

M. Torrance: — "Alors, c'était tout simplement une erreur de jugement de votre part?"

Le témoin: — "J'étais si sûr, ayant monté et descendu en cet endroit pendant si longtemps. Je me considérais aussi sûr dans cette partie de la rivière, que partout ailleurs."

M. Hodgson: — "Le capitaine vous avait informé comment se comportait le vaisseau, et il vous avait dit de ralentir sa marche en arrivant dans les courbes brusques?"

Le témoin: — "Mais ce n'est pas là une courbe brusque."

M. Thompson: — "Alors, si la roue du gouvernail était bloquée, cela n'était dû qu'à l'action de l'eau sur le gouvernail."

Le témoin: — "Je ne vois pas d'autre cause."

M. Geoffrion: — "Etes-vous convaincu, d'après l'expérience que vous avez acquise, que si vous aviez ralenti la marche du vaisseau, l'accident ne se serait pas arrivé?"

Le témoin: — "Je ne puis pas dire ce qui se serait passé, si j'avais ralenti la marche. Le président: — Pensez-vous que l'accident se serait produit, si vous aviez ralenti la marche?"

Le témoin: — "Avant que je ne connusse le vaisseau, je me sentais parfaitement sûr en allant à toute vitesse. Le maire: — Avez-vous déjà entendu parler qu'une roue du gouvernail ait été rendue défectueuse par suite de déchets de coton qui s'y seraient introduits?"

Le témoin: — "Oui, j'ai vu cela l'an dernier. Le maire: — Est-ce que cela n'aurait pas pu arriver dans le cas actuel?"

Le témoin: — "Je suppose que quelque partie de l'engin ne fonctionnait pas bien."

En réponse à M. Carter, le témoin dit que le pilote précédent du "Gallia", auquel il avait parlé, lui avait dit que le vaisseau était dur à manœuvrer et que dans les environs de la courbe de Sorel, il devrait être ralenti.

En réponse à M. Bickerdike, le témoin dit qu'on avait continué de passer dans cet endroit à toute vitesse.

En réponse au président, le capitaine Stewart a déclaré que dans le cas de pilotage obligatoire, sa responsabilité cessait dès que le pilote était à bord.

M. Bickerdike: — "Et si ce n'était pas du pilotage obligatoire, qu'arriverait-il alors?"

Le capitaine Stewart: — "Le pilote ne serait pris alors que comme aide local."

M. Bickerdike (au président): — "Le nôtre est-il obligatoire ou non?"

Le président: — "Il est obligatoire aussi loin que va le 'Gallia'. Dans quelques cas, il n'est pas obligatoire. Le président: — Supposant qu'il aurait dû prendre un pilote, et qu'il ne l'aurait pas fait, qui est le responsable?"

Le capitaine Stewart: — "Les propriétaires."

M. Bickerdike: — "En dépit de la déclaration du maître, je maintiens que le pilotage obligatoire sur le St-Laurent n'existe pas."

M. Geoffrion lit alors la loi sur ce point. La clause était intitulée: "Pilotage non obligatoire."

Avant de rendre leur décision, les commissaires du havre ont résolu de se rendre à Sorel, demain, à 10 heures, sur le lieu de l'échouement.

Dr LOUIS FRANCHERE, Chirurgien Dentiste, 1592 rue Sainte-Catherine, Téléphone Bell Est, 1591.

Granules LeMoyné

DEPART DE M. J. B. DUBOIS

C'est ce soir qu'embarquera à bord du steamer Almerion de la ligne Leylands, M. J. B. Dubois, pour son voyage en Europe. Durant son absence qui durera environ trois mois les personnes qui auraient quelques communications à lui faire parviendront bien s'adresser à M. J. Vanpoucke, qui fera suivre les lettres.

Quant aux affaires de l'Institut, toutes les communications devront être adressées à M. Edouard Meloche, le président général.

Après la représentation du 23 au Monument National les élèves du cours des dames ont offert un chèque à leur directeur, comme témoignage de leur reconnaissance et de leur affection. On dit qu'à son retour, M. Dubois sera l'objet d'une pareille manifestation de la part du cours des hommes.

MARQUE DU FER À CHEVAL



TABAC À FUMER
QUALITE SUPERIEURE
5 CENTS LE PAQUET
CONSERVEZ LE COUPON
IL A DE LA VALEUR



193 RUE DES COMMISSAIRES
Coin de la Rue St. Sulpice, Montréal.
TÉL. BELL, MAIS, 1161.
Morceaux de tous genres pour awnings.
8 mars 3m.

Paquette & Godbout
Manufacturiers
De Portes, Chassis, Jalousies
Moultures de toutes sortes,
Décapages, Tournages, etc.
Une spécialité pour les Autos
et Intérieur d'Églises.

Coin des Rues WILLIAM et ST-CASIMIR
SAINT-HYACINTHE

J. B. PAUZE & CIE
PEINTRES DE MAISONS
D'ENSEIGNES ET DECORATEURS.
395-rue St Andre-395
MONTREAL

QUAND IL FAIT CHAUD
Vous voulez avoir le moins de chaleur possible dans votre maison. C'est pour quoi tant de personnes font usage des poêles à gaz. Ils chauffent seulement quand vous en avez besoin et ne saissent pas.

Nous pouvons vous vendre un bon poêle de cuisine à gaz pour \$6.50.

Nous en avons aussi à plus haut prix si vous le désirez. Venez voir notre exposition.

Elavanagh Co
COR NOTRE DAME & SEIGNEURS STS

LES PALES COULEURS
Sont l'indice d'un appauvrissement du sang, d'un état anémique des fonctions de l'organisme qui conduisent tant de femmes et de jeunes filles au tombeau.

Les deux principales maladies du sang sont l'Anémie et la Chlorose. Dans l'Anémie les corpuscules du sang ou globules rouges ne sont pas en assez grand nombre; le sang contient trop d'eau. Dans la Chlorose c'est la matière colorante qui n'est pas en suffisante quantité. Le sang est pâle, décoloré. Dans l'un et l'autre cas c'est avec les

TABLETTES ROYALES
DU
Dr ROLLENS

que l'on arrive à augmenter les globules rouges et leur matière colorante et que l'on arrête le développement de ces deux graves et longues affections. Vous entendez souvent prononcer à propos de l'anémie ces mots: Aménorrhée, Dysménorrhée (règles supprimées, abondantes, douloureuses). Il n'y a qu'une médication énergique, tonique comme celle donnée par les Tablettes Royales du Dr Rollens qui puisse rétablir les bonnes fonctions utérines.

Une des complications les plus redoutables de l'appauvrissement du sang sont les fleurs blanches ou pales couleurs ou leucorrhée. Ces écoulements sont les causes de débilité excessive, de douleurs d'estomac, de constipation. Ces fleurs blanches sont pour ainsi dire une HÉMORRAGIE CONTINUELLE DE SANG BLANC. Employez sans tarder les Tablettes Royales du Dr Rollens, combinées avec le traitement local qu'elles comportent et vous vous guérirez.

Envoi franco par la poste au prix de 50 cts la boîte ou 6 boîtes pour \$2.50.

Adresser toutes demandes de renseignements et commandes à la

COMPAGNIE CHIMIQUE ROYALE,
Boîte à la poste 974.
Montréal, Canada.

Consultations gratuites et confidentielles par correspondance.

Consultations gratuites et confidentielles par correspondance.

Consultations gratuites et confidentielles par correspondance.

Consultations gratuites et confidentielles par correspondance.

Consultations gratuites et confidentielles par correspondance.

Consultations gratuites et confidentielles par correspondance.

Consultations gratuites et confidentielles par correspondance.

Consultations gratuites et confidentielles par correspondance.

Consultations gratuites et confidentielles par correspondance.

Consultations gratuites et confidentielles par correspondance.

Consultations gratuites et confidentielles par correspondance.

Consultations gratuites et confidentielles par correspondance.

LA PATRIE

MONTREAL, 26 MAI 1899

CORRESPONDANCE PARLEMENTAIRE

(Service spécial de "La Patrie")
Ottawa, 25 mai.

L'hon. M. Costigan a donné aujourd'hui ce que je puis appeler un avis de motion intéressant. Avant les ordres du jour, il a dit qu'il avait résolu de proposer l'ajournement de la Chambre afin de lui permettre de prendre la parole au sujet de la situation politique, mais que, vu l'absence de Sir Charles Tupper, il attendrait à demain.

Il y aura donc à trois heures demain, Chambre comble, car il faut s'attendre à un débat piquant. M. Costigan, qui est loin d'être le premier venu comme orateur parlementaire, me semble très disposé à faire ce que les Anglais qualifient de "clean breast", et à jouer cartes sur table. Je présume que certaines circonstances qui ont entouré la fondation du gouvernement de Sir Charles Tupper viendront bientôt au jour—peut-être demain. Cela dépendra, sans aucun doute, de l'attitude de Sir Charles Tupper.

Le chef de l'opposition a parlé à Sherbrooke du double jeu qui, prétend-il, caractérise la conduite de Sir Wilfrid Laurier sur la question des écoles. Si M. Costigan est amené à dire tout ce qu'il sait, tout ce qui s'est passé, tout ce qui a été tenté, vous en entendrez de belles sur la sincérité de Sir Charles Tupper.

M. Costigan a été près de quinze ans ministre dans les cabinets conservateurs qui se sont succédé depuis la Confédération. Il a donc été plus longtemps membre des gouvernements conservateurs que Sir Charles Tupper. Il est en mesure de parler avec autant d'autorité et en autant de connaissance de cause que qui que ce soit parmi nos adversaires. Le débat provoqué par M. Costigan pourrait bien conduire à une mêlée générale.

L'hon. M. Emerson et l'hon. M. Tweedie, deux des membres du gouvernement du Nouveau-Brunswick, sont en ville aujourd'hui, et ont eu des entrevues avec plusieurs des membres du cabinet fédéral.

On sait que M. Emerson est le Premier Ministre du Nouveau-Brunswick qui a succédé à l'hon. M. Blair, et qu'il a remporté l'autonomie dernière si brillante victoire sur Sir Charles Tupper et M. Foster. M. Emerson avait, dans sa lutte, l'appui actif de M. Costigan et de M. Blair.

Il y a eu aujourd'hui nombreuse et brillante réception chez l'hon. M. Fielding, ministre des Finances, en l'honneur de Mgr O'Brien, de Halifax.

Le Premier Ministre, la plupart des membres du cabinet, plusieurs des membres du clergé protestant d'Ottawa, le Principal Grant, de Kingston, etc., se sont fait un devoir d'aller présenter leurs hommages à l'éminent prélat.

Le Principal Grant, qui est un impérialiste ardent, a fait certaines suggestions importantes au Premier Ministre au sujet du câble du Pacifique.

La discussion s'est continuée aujourd'hui sur le prolongement de l'Intercolonial à Montréal. Discussion ennuyeuse, au cours de laquelle l'opposition n'a rien dit de neuf et surtout de vrai. Il est étonnant de voir comment des hommes qui, pourtant, doivent avoir une somme ordinaire de sens commun, peuvent s'oublier et s'égayer à ce point dans des propos fatigués et ne pas s'apercevoir que l'opinion publique est absolument fatiguée et dégoûtée de leur manière de faire et de dire.

Il est vrai que sous la direction d'un homme aussi vertueux que Sir Charles Tupper, il est difficile de s'attendre à ce que l'opposition fasse rien autre chose que du verbiage.

Je viens de lire le discours prononcé par le chef de l'opposition à Sherbrooke. J'espère que tous les libéraux, que tous ceux qui donnent leur appui au Gouvernement Laurier ne manqueraient pas de faire comme moi. Je ne sache rien qui soit plus de nature à convaincre nos amis de l'existence de notre politique, que la lecture de la harangue de vieux barbonnet. Comme d'habitude, il a parlé des grandes choses qu'il a faites et surtout de la construction du Pacifique. Il n'y a aucun doute que le Pacifique est construit, complété, terminé, achevé, et que Sir Charles Tupper était ministre des Chemins de Fer lorsque cette entreprise a été décidée par le Parlement du Canada. "What next?" disent ordinairement nos concitoyens d'origine anglaise. Ce qui est fait est fait. Si Sir Charles Tupper veut bien croire que c'est lui, et lui tout seul, qui est l'auteur de la construction du Pacifique, je n'ai, pour ma part, aucune objection à ce qu'il en soit ainsi. Mais qu'est-ce que tout cela prouve, qu'est-ce que cela a à faire avec la situation politique actuelle?

Sir Charles est revenu d'Angleterre pour recueillir les résultats de la conspiration ourdie par sept des collègues de Sir Mackenzie Bowell contre leur chef. C'est à cette conspiration qu'il doit d'avoir jamais été Premier Ministre de ce pays. Il est singulier qu'il n'ait pas expliqué cette circonstance à Sherbrooke, surtout quand la

santé de l'ancien gouvernement a été proposée. Car l'ancien gouvernement, c'est le gouvernement formé à la suite de la trahison de plus de la moitié des membres du Conseil Privé, qui s'étaient engagés à servir fidèlement et loyalement Sir Mackenzie Bowell, et qui le désertèrent dans le but de mettre à leur tête Sir Charles Tupper, revenu d'Europe tout exprès pour être à leur disposition.

M. Costigan n'était point de cette bande, et c'est l'une des raisons sans doute, pour lesquelles Sir Charles Tupper ne l'a jamais eu depuis en son estime et en sa confiance.

Le vieux barbonnet a parlé en la manière puérile, je dirai enfantine, qui est devenue le trait le plus caractéristique de ses discours. Il a accusé, par exemple, l'hon. M. Sifton d'avoir pris dans le trésor public du Manitoba \$10,000 pour payer ses dettes personnelles.

Il a dit que l'hon. M. Mulock, en diminuant à deux cents les estampilles sur les lettres, a imposé une taxe de trois quarts de millions par année sur le peuple de ce pays.

Il a déclaré que M. Sifton a fait conduire une enquête sur les affaires du Yukon par l'un de ses parents, M. O'Gillivie, l'oncle de sa femme.

Il a assuré à ses auditeurs que les réceptions qui lui ont été faites étaient dignes d'un prince de sang. Il a pris le ciel à témoin que jamais le parti conservateur n'a été plus puissant, dans une situation plus belle et plus brillante qu'il ne l'est aujourd'hui, etc., etc.

Je ne crois pas être préjugé contre Sir Charles Tupper. J'admire dans toute la mesure d'une bienveillance sympathique sa force physique. Mais je ne puis m'empêcher de regretter qu'il ne soit pas occupé dans notre politique à la place importante de Sir Charles Tupper ne se soit pas retiré à temps, à l'heure favorable et propice.

Sir Charles a annoncé que d'ici à dix jours il y aurait des accusations tellement graves de portée contre l'administration du Yukon, que le gouvernement serait obligé de nommer une commission judiciaire.

Il n'est pas besoin de menaces pour amener le gouvernement à une enquête sur la conduite d'un de ses membres.

Que Sir Charles ou qui que ce soit, de l'opposition, se lève et prenne la responsabilité d'une accusation directe contre un membre du gouvernement, et une enquête sera immédiatement accordée.

Mais que les lecteurs de la "Patrie" prennent bien note de mon sentiment : personne de l'autre côté de la Chambre ne se lèvera pour porter une telle accusation — pour l'excellente raison qu'aucun des membres du gouvernement ne s'est rendu coupable de quoi que ce soit de reprehensible.

LIBERAUX ET TORYS DEVANT LE PAYS

Sir Charles Tupper a été à Sherbrooke ce qu'il est au Parlement, à la tribune, partout enfin, un homme sans mesure, un orateur boursoufflé et orgueilleux. Là comme ailleurs il a parlé de lui, de ses quarante années de lutttes, du rôle prépondérant qu'il prétend avoir joué dans l'éducation de la Confédération et dans la direction du parti tory; il a exalté les hommes et les œuvres de l'Opposition; il a réduit à zéro les hommes et les œuvres du parti libéral; il a laissé tomber le rideau sur ce panorama de splendeurs personnelles et d'incommensurables vanités en proclamant que notre parti n'a jamais rien fait pour le pays, mais que tout ce qui existe a été l'œuvre du toryisme.

Voyons, depuis 1878 à 1896, qu'a-t-il donc été fait de si extraordinaire par nos adversaires?

Ils ont pris les dépenses annuelles imputables au fonds consolidé à \$23,500,000 et les ont portées à \$38,000,000.

Ils ont pris la dette totale à \$174,000,000 et l'ont portée à \$332,500,000.

Durant ces dix-huit années nous avons perdu un demi-million de population, les taxes ont sans cesse augmenté, la valeur des terres a considérablement diminué, les faillites sont allées continuellement en augmentant.

Pendant cette longue période au pouvoir, le parti tory n'a rien fait pour outiller le port de Montréal, pour améliorer la route du Saint-Laurent, pour nous créer des ports d'hiver, pour faire passer le trafic canadien par des voies canadiennes.

Les œuvres les plus considérables entreprises par les gouvernements torys ont été le bassin Louise, à Québec, le bassin d'Esquimaux et le port Curran, trois étonnantes scandales, dont les deux premiers ont abouti à l'emprisonnement de McGreevey et à la déchéance, au dés honneur de Sir Hector Langevin.

Toute la politique de nos adversaires, surtout dans les dix dernières années, a consisté à gorgier les favoris pour grossir le fonds électoral et à faire bombance aux dépens du peuple. Le "gerrymander" de 1882 et celui de 1892 ont été perpétrés pour empêcher une libre expression de la volonté populaire.

De 1890 à 1896, au lieu de régler la question des écoles, ils ont tout fait pour amener les préjugés, pour allumer la discorde entre les divers éléments qui composent notre pays.

Nous, les libéraux, de 1878 à 1896, nous n'avons pu faire d'actes administratifs, attendu que le rôle de l'opposition se forme à l'examen, à la critique et à la lutte, mais nous pouvons nous vanter d'avoir critiqué et lutté pour le bien public, chaque fois qu'il y avait lieu. Les dénégations du scandale de l'imprimerie nationale, du scandale de Sir Adolphe Caron, du Canal Tay et d'une foule d'affaires véreuses ont prouvé la vigilance et le travail de notre parti. Pendant ces dix-huit ans, nous n'avons négligé aucun effort pour empêcher la dilapidation des deniers publics et les tripotages.

Depuis 1896, nous sommes au pouvoir et nous avons des œuvres à montrer au peuple et à l'Opposition. Nous avons entrepris le creusement des canaux, nous avons doté le Canada de deux ports d'hiver, nous avons fait construire le chemin de la Passe aux Corbeaux pour le développement d'immenses régions minérales, nous avons prolongé l'Intercolonial jusqu'à Montréal, nous avons réduit l'affranchissement des lettres à deux sous, nous avons mis fin à l'ère des déficits et en deux années nous aurons accumulé six millions de surplus, nous avons réformé le tarif, nous avons augmenté le volume de notre commerce de 80 millions, enfin, par une sage, prévoyante politique, nous avons augmenté la prospérité agricole, nous avons réduit de plus de moitié le chiffre des faillites annuelles, nous avons donné une poussée formidable au mouvement de l'immigration et du rapatriement, enfin nous avons donné au pays un élan superbe vers le progrès, les développements et la prospérité du Canada.

De 1896 à 1899, le gouvernement Laurier a plus fait pour le pays que les conservateurs de 1878 à 1896.

PAS CHANCEUX

Les "bleus" n'ont pas eu de chance à Sherbrooke. Les voleurs, attirés sans doute par la réputation de Sir Charles Tupper comme brasseur de millions, s'étaient rendus au piquenique et manifestaient avec l'ardeur des plus fervents.

Ils se faufilaient près des chefs et profitèrent d'un moment d'enthousiasme pour voler leurs poches.

M. Leblanc, député de Laval, s'est ainsi fait voler \$85; M. T. C. Casgrain, un porte-cigare; M. Moore, M. P., \$40; le sénateur Baker, \$20; l'hon. M. Hackett fut aussi soulagé d'une assez forte somme, ainsi que plusieurs autres. M. Farwell, de la Banque des Cantons de l'Est, faillit se faire voler \$7,000. Les dépêches ne disent pas si les détraqueurs ont levé un "rouleau" à M. Thomas Chapais. Avec de pareils accidents, la journée de mercredi a dû laisser une bien pénible impression chez nos adversaires.

Vraiment, ils traversent des jours d'épreuves.

L'INUTILITE DU SENAT

Du "Temps":
On dirait que le Sénat a juré d'être toujours à l'encontre de ce qui fait la Chambre des Communes. Lorsque celui-ci siège le Sénat s'ajourne pour des deux ou trois semaines, — un moyen de priver son utilité, — et lorsque la chambre s'ajourne pour deux ou trois jours à l'occasion de quelque fête publique, le Sénat siège. C'est ce qu'il a fait hier. Il n'avait pas d'ouvrage pressant devant lui mais la séance n'en a pas moins été utile en ce que des sénateurs eux-mêmes se sont mis en frais de fournir des armes aux partisans de l'abolition de la chambre haute.

C'est l'honorable M. Wark, le sénateur le plus âgé qui compte aujourd'hui au Sénat, qui a amené la question sur le tapis. Ce bon vieux qui siège dans la haute chambre depuis 1867 a cru devoir attirer l'attention de ses collègues sur le fait que l'année dernière le Sénat n'a eu aucun bill à étudier pendant les trente-quatre premiers jours de la session, et cette année après soixante-trois jours de session, bien que cent bills aient été déposés et discutés aux Communes, il n'en a encore été mis que deux bills devant le Sénat. M. Wark voudrait que le gouvernement divise plus également l'ouvrage entre les deux chambres et soumette au Sénat une partie de ses mesures.

C'est ce que le gouvernement a commencé à faire, a répondu l'hon. M. Mills, mais le Sénat a si mal accueilli les trois premiers bills que le gouvernement lui a soumis que ce n'est pas encourageant de lui en soumettre d'autres. Le premier de ces bills, rapporté à la protection sanitaire des ouvriers employés sur les travaux publics, et les deux autres affectaient la procédure devant les cours de justice. Tous trois ont été tués. De plus, ajoute M. Mills, et M. Wark lui-même en est convaincu, tous les bills qui entraînent une dépense d'argent doivent venir d'abord devant les communes, et ces bills sont en beaucoup plus grand nombre que les autres. Quant aux bills privés, leurs promoteurs sont libres de choisir la branche de la législature devant laquelle ils veulent les présenter, et le gouvernement n'y peut rien.

Il faut se méfier des dépêches anglaises et du rôle de dictateurs qu'elles veulent faire jouer à major Marchand et au général Galliéni.

Le Sénat français vient de voter, à une énorme majorité, une résolution invitant le gouvernement à présenter d'urgence un projet de loi pour proroger l'application de la loi de 1898 sur les accidents du travail. Il n'y a pas à s'étonner de l'adoption de cette résolution. La seule chose surprenante, c'est qu'il se soit trouvé plus de 50 sénateurs pour se prononcer contre elle, et un ministre pour engager l'Assemblée à ne pas la voter.

A l'exemple de l'hon. M. Laflamme, ministre de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick, l'hon. M. J. W. Longley parcourt la province de la Nouvelle-Ecosse, en donnant des conférences dans le but de promouvoir les intérêts agricoles et d'intéresser les autorités locales aux travaux de l'opposition qui a lieu à Halifax tous les automnes.

RESTONS AU PAYS

Faibles salaires aux Etats-Unis

Laissons la parole à notre correspondant de Holyoke :

"Les abonnés de 'La Presse' à Holyoke, Mass., commencent à comprendre le peu d'importance qu'il faut ajouter aux renseignements qu'elle leur fournit tous les jours. Ainsi, cette nouvelle à sensation allant à dire que les Canadiens émigraient plus que jamais dans les centres de la Nouvelle-Angleterre les a surpris plus que toute autre, parce qu'étant sur les lieux, ils ont pu constater combien peu était fondée cette nouvelle. Au contraire, ils ont constaté que jamais un aussi grand nombre de leurs compatriotes n'ont retourné dans leurs pays. Un grand nombre d'autres retourneraient au pays demain, s'ils en avaient les moyens. Quant à ceux qui sont venus du Canada, bien peu sont restés ici, ayant constaté que les salaires payés dans les centres canadiens des Etats-Unis étaient inférieurs à ceux payés dans les villes manufacturières canadiennes. Ainsi, les hommes qui gagnent \$1.50 ou \$1.75 dans les manufactures, sont l'exception. La moyenne des salaires varie plutôt entre \$1.00 et \$1.25 par journée de 10 heures.

Les jeunes filles gagnent, en moyenne, \$4.00 à \$4.50 par semaine et doivent en donner de \$3.00 à \$3.50 pour leur pension. Ces salaires sont bien minimes; cependant, Holyoke est un des centres manufacturiers où les meilleurs salaires sont payés. Si l'on tient compte du fait que la vie est ici, beaucoup plus cher que dans nos villes canadiennes, ceux qui sont venus aux Etats-Unis dans l'espérance d'y faire fortune, y trouvent une cruelle déception.

Sans doute, quelques-uns des nôtres y ont fait fortune; mais ceux-là sont bien peu nombreux et ne sauraient être un exemple d'encouragement pour la grande masse de ceux qui seraient tentés d'émigrer."

LE CONGRES DE LA HAYE

Du "Gaulois":
Le congrès de la Haye est une tentative, un essai, un premier jalon posé sur une route qui est longue, allant à l'éternité. Et, puisqu'il a ce caractère, puisqu'il nous fait penser à la paix, à la vérité, ce n'est que dans ce siècle que s'est opéré le grand réveil au sujet des avantages de l'éducation, réveil qui a placé un aussi grand bienfait à la portée des plus humbles et a fait de l'ignorance une marque d'infériorité et de disgrâce.

Ces lignes en autant qu'elles concernent les Académies sont pleines de justesse. Elles n'ont point de mérite lorsqu'elles tentent de rejeter sur les épaules de leur clergé le crime national dont Winslow, Lawrence et consorts souillent la renommée de l'Angleterre et qui fait aujourd'hui la honte des Anglais bien pensants. M. Hannay veut à tout prix exconfrer de tout blâme et le gouvernement anglais et ses substitués. C'est dans ce dessein qu'il essaie de rejeter tout l'odieux du désolant épisode de 1555 tantôt sur les Académies, — les victimes elles-mêmes, — tantôt sur les saints missionnaires qui bravaient les plus grands périls pour prodiguer à nos pères ancêtres les secours et les consolations de notre belle religion. Insinuer aussi ouvertement que les véritables auteurs d'un acte aussi barbare et aussi inique que la dispersion des Académies ne furent autres que ces vaillants apôtres qui douteront par la suprême vertu de la douceur les sauvages tribus de nos forêts bien avant qu'elles fussent subjuguées par la force des armes, c'est commettre la plus noire calomnie à la vérité. M. Hannay montre plus de cynisme que de sens commun.

On dit que cet écrivain doit prochainement faire un chapitre sur le "grand drame". Avant de faire ce travail, nous lui conseillons de lire, s'il ne l'a point déjà fait, le superbe livre de M. Edouard Richard, livre de l'ensemble duquel se dégagent nettes et clairement établies, toutes les responsabilités. Peut-être pourra-t-il alors juger d'une manière plus juste cet important événement de notre histoire.

M. HANNAY ET LA DISERSION DES ACADIENS

Du "Moniteur Acadicien":

L' "Educational Review", de St-Jean, N.B., publie, sous forme de livrets paraissant quatre fois l'année, de très intéressants travaux historiques dus à la plume de nos meilleurs écrivains. L'œuvre de ce journal est essentiellement patriotique, en autant qu'elle aide puissamment à la diffusion des connaissances de notre histoire. Tous ces travaux, sans doute, n'ont pas un égal mérite. Il y en a qui respectent plus scrupuleusement la vérité, ou dénotent une plus profonde connaissance des faits et une plus claire perception de leur enchaînement et de leurs suites, que d'autres. Mais tous sont sans doute écrits avec de sincères intentions.

Le livret du mois de mars renferme un article de M. James Hannay, sur le peuple acadien. L'écrivain termine son intéressante étude en portant sur nos pères le remarquable jugement que nous traduisons de l'anglais ci-dessous.

"Les Académies étaient un peuple qui vivait beaucoup à part, par lui-même, et il acquiescent ainsi les marques caractéristiques qui étaient le fruit de leur situation particulière. Ils étaient religieux et étaient grandement sous l'influence de leur clergé, dont la puissance se faisait sentir dans toutes les relations de leur vie. Lorsque ce pouvoir était exercé dans l'intérêt de la moralité et de la religion, c'était une très-salutaire et bienfaisante influence; mais lorsqu'on s'en servait dans un but politique, il devenait une source de danger et conduisait à une ruine complète, un peuple qui aurait pu rester toujours heureux et prospère."

"Parmi les Acadiens, c'était la coutume de se marier jeune et, par conséquent, ils étaient de grandes familles. Les terres étaient si étendues qu'un jeune homme ne pouvait mieux faire que de prendre femme et d'ouvrir maison. Ils menaient une vie frugale et vertueuse, mais l'éducation était beaucoup négligée. Pour nous, nous étions les Acadiens sachant lire et écrire, et la littérature du monde était pour eux un livre scellé. Cet état n'était pas toutefois particulier aux Acadiens, mais existait aussi chez les paysans de France, dont ils descendaient. En ces temps, on ne jugeait pas qu'il était nécessaire au simple labourer de savoir lire et écrire; à la vérité, ce n'est que dans ce siècle que s'est opéré le grand réveil au sujet des avantages de l'éducation, réveil qui a placé un aussi grand bienfait à la portée des plus humbles et a fait de l'ignorance une marque d'infériorité et de disgrâce."

On dit que cet écrivain doit prochainement faire un chapitre sur le "grand drame". Avant de faire ce travail, nous lui conseillons de lire, s'il ne l'a point déjà fait, le superbe livre de M. Edouard Richard, livre de l'ensemble duquel se dégagent nettes et clairement établies, toutes les responsabilités. Peut-être pourra-t-il alors juger d'une manière plus juste cet important événement de notre histoire.

LES IRLANDAIS

Veulent avoir des cures irlandaises

On trouve, dans la Nouvelle-Angleterre, maintes paroisses exclusivement franco-canadiennes qui sont dirigées par des prêtres étrangers à nos us et coutumes, et les évêques irlandais semblent croire que cela est tout naturel.

On se rappelle avec quelle unanimité et avec quelle énergie les Irlandais catholiques d'un diocèse d'Australie protestèrent contre la nomination d'un évêque anglais. Ceci se passait il y a quelques années à peine, alors qu'aux Etats-Unis certains groupes canadiens-français demandaient en vain des cures nées au Canada ou de parents franco-canadiens.

Les Irlandais d'Australie prétendaient, et non sans raison, que le progrès du catholicisme dans ce lointain pays demandait la nomination d'un évêque capable de comprendre parfaitement leur caractère, leurs défauts et leurs qualités. Si nous avons bonne mémoire, on finit par obtenir à leur désir, et l'évêque anglais ne fut pas choisi pour présider à leurs destinées spirituelles.

Voici un autre fait qui montre non moins éloquentement toute l'importance que les Irlandais des Etats-Unis attachent à un clergé de leur origine. Nous le trouvons dans cette dépêche qui a fait récemment le tour de la presse américaine:

"East St-Louis, Ill., 18—Des gens ont été placés autour de l'église de St-Patrice et du presbytère, hier, soir, pour empêcher le vicar général Chase, nommé par Mgr Janssen, curé de la paroisse, d'en prendre possession."

"La paroisse se compose exclusivement d'Irlandais ou d'Irlando-Américains qui ne veulent pas être desservis par un prêtre allemand."

"Il y a quelque temps, un évêque irlandais, rendait l'âme. Ses vœux, les demandèrent à l'évêque de leur donner pour successeur le vicar."

"M. l'abbé Downing, mais Mgr Janssen refusa et nomma M. l'abbé Chase."

"Qu'en pensent nos journaux catho-

Homespuns

Les vêtements en Homespuns canadiens et importés—poreux, fini rude, l'idéal du confort—aussi légers que le zéphyr, sont les plus frais qui soient faits. Habillements, habit, veste et pantalon gris et bruns, ou costumes de bicyclistes—\$8.00, \$10.00 et \$12.00.

On ne se sert que de Homespuns canadiens pour faire les habillements de \$8.00.

Nous vous remboursons votre argent quand vous n'êtes pas satisfait.

"Semi-ready" par la poste. Ecrivez pour avoir un Catalogue

Semi-ready Wardrobe

The Kennedy Company, Limited

Toronto
Winnipeg
Ottawa2364 St. Catherine Street,
231 St. James Street, Montreal

NOTRE

'Guide des Acheteurs'

Est maintenant prêt à être expédié. Il est bien illustré et rempli d'informations pour les acheteurs qui demeurent hors de la ville. Envoyez une carte postale et vous en recevrez un franco. Ecrivez ce soir.

Gants pour l'été

Gants de sport pour dames, Lisle honeycomb blanc avec raies de fantaisie autour de la paume, 40c.
Gants nouveautés en Lisle gris français, avec paume plaid de fantaisie, pour dames, 55c la paire.

Prix, 70c à \$1.25.

Pour petits garçons, costumes matelots "men of war," en serge bleu-marine, collet matelot double. Dimensions, 00 à 6. Prix, \$4.50 à \$5.

Costumes Matelots

Costumes matelots en serge bleu-marine, pantalons courts, dimensions 00 à 6. Prix, \$4, \$4.50, \$2.50.

Costumes matelots Galates, bleu-marine, avec raies blanches, bleu pâle et raies blanches, duck blanc avec collet Jean matelot et manchette. Prix, \$1.75 à \$2.50. Dimensions, 00 à 6.

Blouses Diverses

Pour petits garçons en piqué blanc uni avec raies foncées, devant et collet brodés.

Chapeaux et... Casquettes de Paille

POUR PETITS GARÇONS

Nous exposons un bel assortiment de chapeaux et de casquettes de paille pour petits garçons, pour l'été, dans notre département de vêtements tout faits.

SPECIALITE—Commandes par la poste. Ecrivez pour avoir un Catalogue.

OGILVY

A LA JAMAIQUE

Kingston, Jamaïque, 26.—Le gouverneur de la Jamaïque, Sir Augustus W. D. Denny, a reçu instruction du secrétaire d'Etat pour le Colonies, M. Joseph Chamberlain, d'envoyer deux députés de la législature à Washington pour rencontrer un délégué de Louisiane dans le but de conférer avec le Département d'Etat au sujet du tarif de la Jamaïque et de la réciprocité avec les Etats-Unis.

UN JOUR DE PLUS A VIVRE

Winnipeg, Man., 26.—L'exécution des deux meurtriers galiciens qui étaient fixés à aujourd'hui a été remise à demain, les documents nécessaires n'étant pas arrivés d'Irlande.

UN HOMME HEUREUX

L'homme heureux c'est celui qui emploie le BAUME RHUMAL pour chasser son rhume.

TROIS HOMMES CUITS

Johnstown, Pa., 26.—Trois ouvriers de Cambria ont été littéralement cuits à la suite d'une explosion d'un haut-fourneau de l'acier de Cambria hier et trois autres ont été gravement blessés.

LE LUMBAGO GUERI A HAMILTON

M. Ed. Swan, marchand, 53 rue Mackay à Hamilton, écrit: "J'ai été guéri par l'onguent Menthol de Griffith pour le rhume. J'ai souffert pendant quatre ans de cette maladie. Il y a quelques mois j'ai employé ce remède et j'ai été presque instantanément guéri et depuis ce temps je ne me suis jamais senti de mon ancienne maladie. En vente à 25 cents par tous les pharmaciens."



Faites pour Durer

Nos chaussures couleur chocolat pour Messieurs—le nec plus ultra de l'élégance—\$1.75, \$2.25, \$3.00, \$3.50 et \$4.00 avec une garantie de satisfaction pour chaque paire.

Le Modele,

1507 Ste-Catherine, Près rue Amherst
Commandes par la poste exécutées promptement.

Femmes malades et faibles, employez les Tablettes Royales Rollens.

NAVIGATION

LIGNE ALLAN

DIFFICULTES AU SUJET DU PAVAGE DE LA RUE CRAIG. LES "FENDERS"

A black and white illustration of a steamship, likely a tugboat or a small cargo ship, sailing on a choppy sea. The ship has a dark hull, a white superstructure, and two masts with rigging. It is moving towards the right, leaving a wake behind it.

PAQUEBOTS DE LA MALLE ROYALE
MONTREAL A LIVERPOOL

	Montréal	De Québec
Tahiti	9 mai	6 p.m.
Laurentian	22 mai	6 p.m.
Nordman	23 juin	10 p.m.
Parliani	10 juil.	10 p.m.
Parliani	27 juil.	17 juil.
Bavarian	7 août	7 août

Prix de passage de cabine, \$50 et \$60, d'après destination. Jait deux repas. Billets d'aller et retour. Secones cabines: Liverpool, Londres, ou Londonon, \$66.50. Entrepont — Liverpool, Londres, Glasgow, ou Belfast, \$22.50. \$26.50. Paris, \$30.

Salons au trilleu des navires, spectacles, promenades sur le pont lumineux, électriques, nautiques. De s'abonner dans le York.

12 mai	MONTREAL	Glasgow
20 mai	STATE OF NEBRASKA	26 mai

Passage de cabine, \$45; aller et retour, \$80.

1990. Seconda cabina \$300; aller et retour \$400. \$57. Entrée pour Glasgow \$23.50.
Belfast, Derry ou Queenstown, \$23.50.
Pour le fret, les passagers ou autre
Information, s'adresser à
H. A. ALLAN, Montréal, Boston ou
Philadelphie.
FURNESS, WITHEY & CO., LIMITED
AGENTS
MANCHESTER LINES LIMITED

Le unique service de steamers direct et régulier entre la

CANADA ET MANCHESTER

On a l'intention de faire partir les steamers de cette ligne aux dates ci-dessous mentionnées :

De	Steamers	De
Manchester		Montréal
28 Avril...	xManchester City (nouveau).....	16 Mai
13 Mai....	xManchester Enterprise.....	1 Juin
23 Mai....	xManchester Trader.....	12 Juin
1 Juin....	xManchester City (nouveau).....	20 Juin

Manchester Port (nouveau) 29 Ju

x l'our de salle d'emmagasinage av

réfrigérateur.

LIGNES HAMBURG-AMERICAN

— ET —

FURNESS

Montréal, Anvers et Hambourg, dates
proposées des départs

		De
D'Anvers		Montréal
25 Mai	Mayflower	10 Mai
25 Mai	Helene Rickmers	20 Mai
25 Mai	Sylvana	30 Mai
25 Mai	Storöfarna Rickmers	10 Juin
25 Mai	Antwerp City	20 Juin
5 Juin	Xakaba	30 Juin

et, ensuite à des intervalles réguliers

Le steamer va directement à Hambourg.
Les steamers partent de Hambourg le 10, 20 et 30 de chaque mois.
Pour détails complets sur le fret, et s'adresser à
FURNESS, WITHEY & CO., Limited
41 rue St-François-Xavier, Montréal.

STEAMERS ELDER.
DEMPSTER & CIE.,

Départs hebdomadaires réguliers
LIGNE BEAVER
Montréal et Liverpool
LIVERPOOL
Lake Ontario.

Les steamers partent de Montréal à

PRINX DU PASSAGE :
Première classe, voyage simple \$42.50 aller et retour 80.40
Deuxième classe, voyage simple 32.50 aller et retour 61.75
Entrepont, aller \$22.50. Retenu d'avance \$24.

LICNE DOMINION
MONTREAL A BRISTOL

(AVONMOUTH)
(1) MOSTEAGLE

(1) MONTEYRE	20	3	Ju
(1) MONTROSE	18	3	Ju
(1) MERRIMAN	15	3	Ju
(1) MONTEFORT	22	3	Ju
(1) MONTCAIGLE	29	3	Ju

(1) Compartiment frigorifique

Montreal a Londres

LONDRES

MEMPHIS	20	3	Ju
MOUNT ROYAL	18	3	Ju
MONTAUK	19	3	Ju
MONTENEGRO	17	3	Ju
MILWAUKEE	25	3	Ju

Pour les tarifs du fret et tous les autres renseignements s'adresser à

ELDER DEMPSTER & CO.,

MONTREAL

LYNE EYLAND

MONTREAL---LIVERPOOL

On se propose de faire partir les steamers de cet
 ligne bien connue comme suit:

De Montreal à Liverpool.	
S.S. VICTORIA	11 m
S.S. GEORGIAN	18 m
S.S. ALMERIAN	25 m

De Montreal à Anvers.

S.S. ARBERIA	20 m
S.S. ALBANIAN	31 m

Un membre fidèle de passagers de cabines pures
 voyageur à bord des steamers ci-dessus, pour un
 voyage.

Des communications directes pour et à partir de
 nos agents de la Canada et des Rides-Unis sont don-
 nés le chemin de fer du Grand Tronc et une agence
 au par.

FRED'K LEYLAND & CIE., Ltd.
209 Edifice du Board of Trade.
MONTREAL
TELEPHONE MTINE 2198

Ligne Courte
... POUR LA ...

Grande Bretagne
SERVICE D'HIVER DE LA

CANADIAN S. S. CO
ENTRE MILFORD HAVEN, PASPE-
BIAC, ST-JEAN DE TERRENEUVE.
Connaissances directs pour et à pa-

tir de tous les endroits du Canada
 des Etats de l'Ouest, délivrée par M.
 R. 1418, agent pour le fret étranger,
 & L. S. R. R. Co., chambre 16, édifice
 du Board of Trade, Montréal.
 Pour plus amples détails et renseigne-
 ments au sujet des tarifs de fret et
 fret, s'adresser à n'importe quelle ager-
 ce de l'Intercolonial, ou à Wm. Keating
 72 rue Yonge, Toronto.
 Le 8. Durant qu'il a Milford Haven
 pour l'Asphalte, ou vers le 23 mars
 l'Asphalte pour Milford Haven le 26
 le 25 avril.
 MONTAGUE YATES,
 15 rue St. Jean,
 Montréal.

C'EST RIDICULE

La commission de la voirie a résolu d'envoyer promener M. Brunet et M. St-George aux Etats-Unis dans le but d'étudier la question des filets protecteurs pour les tramways.

A-t-on jamais vu chose aussi ridicule? Mais ce n'est pas à la commission de la voirie à étudier la question des "fenders", c'est à la Cie des Tramways. Cette commission n'a qu'une chose à faire, c'est de trainer la Cie des Tramways devant les tribunaux pour la forcer à pourvoir ses chars de filets protecteurs et vous verrez que celle-ci étudiera elle-même cette question. Elle n'aura pas à envoyer aux Etats-Unis pour apprendre une chose qu'ils ne peuvent enseigner, car là-bas dans une foule de villes on ne se sert pas de ces treillis, attendu que les tramways vont moins vite qu'ici. Elle n'aura qu'à envoyer à Ottawa et elle y recevra des tramways de la capitale la leçon dont elle a besoin.

Nous demanderons à notre excellent ami M. Brunet de ne pas aller aux Etats-Unis et de laisser la Cie de M. L. J. Forget se renseigner elle-même.

Ce qu'il faut c'est que le Conseil donne des ordres formels et rigoureux à M. St-George au sujet de poursuites à prendre contre la Cie et si M. St-George n'agit pas, qu'il soit mis à la porte.

Le Conseil ne doit pas laisser faire plus longtemps, autrement il permettra à l'opinion publique de croire que plusieurs de ses membres s'entendent avec la Cie des Tramways.

BUREAU CENTRAL

L'hon. M. Ross, M. McCabe, d'Ontario; M. Harper, de Québec, et M. Hay, des Provinces Maritimes, formant députation de la Dominion Educational Association, ont eu une entrevue hier avec sir Wilfrid Laurier afin de lui demander d'établir un bureau central d'instruction publique pour le Canada. Ils lui ont remis un mémoire à ce sujet.

M. Laurier a promis que cette question serait prise en sérieuse considération par son gouvernement.

L'association des industriels du Canada a adopté une résolution exprimant le regret que le bill de M. Thomas Fortin, concernant la faillite, ait été retiré du Parlement.

A lire en 1ère page d'intéressantes entrevues au sujet du bill du sénateur Dandurand contre les usagers.

Il faut que le Conseil municipal se décide à sévir contre la Cie des Tramways avant qu'elle n'ait écrasé trop de citoyens.

PERSONNEL

Nous avons eu aujourd'hui à nos bureaux la visite de M. Charles Angers, député de Charlevoix.

MM. E. P. Brinegar, Chs. Kennedy et Perry Griffin, trois officiers supérieurs dans les chemins de fer américains, de passage aujourd'hui à Montréal.

LES REPRESENTANTS DE BRISTOL

La compagnie Elder-Dempster a offert à midi un lunch aux représentants de la chambre de Bristol.

L'ALCOOL CHEZ LES ANGLAIS

Contrairement à ce qui avait été dit, la consommation des spiritueux en Angleterre, loin de diminuer, continue à augmenter. Il résulte des renseignements fournis par statisticiens anglais que la consommation de l'alcool pendant l'année 1898, est en augmentation de 11 millions de piastres sur l'exercice précédent et de 100 millions sur la moyenne des vingt-cinq dernières années. Ce qui avait pu accorder la consommation alcoolique avait diminué dans la Grande-Bretagne, c'est que de 1873 à 1880, l'habitude de la bière avait peu diminué, mais sensiblement, au point que, dans l'année 1898, la consommation était de beaucoup inférieure à celle de 1876. Mais, depuis lors, la consommation a repris une marche ascendante. Il convient, il est vrai, de tenir compte de l'accroissement de la population qui, comme on le sait, est très considérable. Toutefois, cet accroissement a été de beaucoup inférieur à celui de l'alcoolisme.

SURCROIT DE BESOIN

Des centaines de messages téléphoniques de toutes les parties de la ville.

Le Prince Arthur. — Hello... Hello. Qui parle? La Reine Victoria? oui. Eh bien! dit donc Arthur, viens-tu à St-Agathe, dimanche, à l'exercice au bénéfice de la Société des Vieillards, des Enfants et des Infirmes? — Parbleu, il le faut bien, autrement je resterais seule ici. Toute la population y va. Informes-toi bien des heures des trains afin de ne pas manquer ce beau voyage. — "Qui nous mène?"

Billets à vendre chez M. E. Guay, maire de St-Henri, E. L. Elmer, 88 rue St-Denis, chef de police Clermont, ville St-Louis, James Hoolahan, marchand Bonsecours.

Guthrie, la veille de son départ pour le Canada, décide d'aller faire quelques visites à ses amis.

— Venez-vous près mes amis? dit-il à son domestique.

— Non, monsieur, Pourquoi faire?

— Pour mes visites. Allez les prendre, elles sont sur le chemin.

Le domestique paraît un peu étonné, mais il obéit sans observation. On prend un fiacre à l'heure et l'on se met en route.

Les visites étaient nombreuses et ne consistaient que dans la remise d'une carte à quelques-uns des amis — dans chaque maison.

Guthrie, en route chez lui, ses courses terminées, lorsqu'il passe rue Aubert.

— Ah! l'oublié, dit-il en faisant arrêter sa voiture. Il y a encore deux cartes à déposer ici.

— Impossible, monsieur, dit le domestique, qui ne me reste plus que la dame de carreau.

LE "PROPHETE" TROTTIER

Est mis aux arrêts pour vagabondage. Il subira un examen médical

Le pseudo-prophète de St-Hyacinthe, Liboire Trotter dit de Verrennes de la Verdery, ou Père de l'Adoption Divine, âgé de 50 ans, peintre de son métier, a été arrêté hier après-midi, par l'inspecteur de police Lapointe, assisté du constable spécial Cordenier, sur l'accusation de vagabondage. Il est de plus accusé



Le "prophète" TROTTER, dans son costume de moine.

d'avoir endossé un habit de moine sans appartenir à aucune société religieuse.

Le prétendu guérisseur avait établi ses quartiers généraux au N. 483, rue St-Ignace où il avait loué un appartement dans lequel il donnait ses consultations. En échange, les personnes lui donnaient de l'argent pour faire dire des messes. Il avait réussi à se faire une bonne clientèle. Pour inspirer sans doute la confiance, Trotter se fit confectionner le costume tel que représenté sur la vignette que

nous publions. Ce costume ressemble beaucoup à celui que portent les Dominicains, excepté que Trotter a ajouté une pièce d'étoffe rouge au bas de la robe. De plus, il porte une longue ceinture en cuir dans laquelle est placé un énorme crucifix en bois qu'il a fabriqué lui-même, ainsi qu'un chapelet en bois.

Ce faux moine a été conduit au bureau des détectives ce matin, où l'inspecteur Lapointe lui a remis deux livres de prières, la somme de \$2.25 et un paquet de prospectus renfermant des certificats.

Un de nos reporters a abordé le prophète et lui a posé quelques questions.

— Oui, dit-il, on m'a arrêté parce que je prêchais la parole du Christ sur la terre et par ce moyen j'ai guéri un grand nombre de personnes. On veut m'empêcher de faire le bien, mais lors même qu'on m'enfermerait en prison tout le temps de ma vie, je continuerais ma mission.

— Je savais que j'étais pour être arrêté; on veut me traiter comme les Juifs ont fait avec Notre-Seigneur Jésus-Christ. On l'a placé entre deux larrons, et moi on me place entre deux constables.

Trotter a ensuite commencé à évangéliser les détectives, constables et journalistes présents tout en expliquant sa doctrine et en donnant une description d'une peinture qu'il porte sur l'estomac. Les faux moines saluait tout le monde avec force révérences.

Le docteur Bouchard ayant été appelé à juger à propos de faire conduire Trotter à la prison où il sera détenu pendant huit jours. Pendant ce temps, on lui fera subir un examen médical pour s'assurer de son état mental.

Notre reporter s'étant rendu à la résidence de Trotter, on lui a dit que ce dernier recevait beaucoup de visiteurs. Encore ce matin près de quinze personnes sont allées pour le consulter, mais ont dû retourner bredouille en apprenant qu'il avait été arrêté.

Trotter a en sa possession un grand nombre de certificats imprimés venant de personnes qui déclarent avoir été guéries par ses prières.

La nouvelle de son arrestation a fait sensation dans certains cercles où Trotter passait pour un personnage. C'était le sujet de la conversation générale.

Plusieurs membres du clergé qu'on ne nous rapporte pas, rencontrés ce matin, ont protesté contre Trotter, qui portait ostensiblement la robe.

Trotter avait prédit la fin du monde à St-Hyacinthe, l'hiver dernier, mais rien n'arriva. Les journaux à ce moment s'occupaient de la prédiction et Trotter devint alors d'une certaine popularité.

ENCORE DES CRIMES

Deux enfants auraient été tués à Maniwaki

(Dépêche spéciale.)

Ottawa, 26.—L'inspecteur Nault, de la police, est actuellement occupé à faire une enquête au sujet de deux cas d'enfants qui auraient été tués dans les environs de Maniwaki. Une jeune fille et une femme mariée auraient fait disparaître deux enfants quelques jours après leur naissance. M. Nault croit pouvoir recueillir assez de preuves pour faire condamner les deux personnes qui sont accusées. Agissant d'après les instructions du chef de police de Smiths Falls, la police d'Ottawa a arrêté hier, un jeune garçon du nom de "Gazon" Renaud, qui est accusé d'avoir volé \$70 et une quantité de tabac chez un marchand de Smiths Falls.

Neuf autres vagabonds arrêtés ces jours derniers, par la police de Hull, ont été condamnés ce matin, par le recorder Champeau, à six mois de prison. Dix huit de ces chemineux ont été arrêtés sur ce nombre, trois ont été condamnés à la prison et trois à une amende minime. Les deux autres comparaitront demain pour port d'armes illégales. L'entretien de ces vagabonds à la prison coûtera \$330 à la corporation.

Un jeune homme du nom de Patrice, domicilié rue Browne, a eu un pied cassé ce matin, dans un ascenseur, aux usines Eddy.

Mercredi soir un vagabond a pénétré chez Mme Allen, à 8 milles d'Ottawa, sur la route de Cyrville, où Mme Allen se trouvait seule, et s'est emparé de deux bourses contenant une dizaine de piastres. La jeune fille, se précipitant sur le voleur, a réussi à lui arracher l'une de ces bourses, mais il l'a frappée à coups de pied et essaya de l'étrangler. Finalement elle réussit à se sauver et appela au secours, tandis que le vagabond prenait la fuite.

LA FETE NATIONALE

Dimanche à 4 heures précises, réunion de tous les officiers de section et des autres sociétés nationales désignées de prendre part à la célébration du 22 juin prochain. Tous les commandants de section devront donner la liste complète des différentes sociétés mutuelles, athlétiques, de tempérance et autres qui feront partie de leurs sections et dans la mesure où elles seront placées pour être pu blics dans le programme officiel. Aussi la liste de tous les chars allégoriques, historiques ou industriels, nés par l'électricité ou par des chevaux, les cavalcades, etc. Tous, sont instamment priés d'être présents au Monument National, dimanche à 4 heures.

AU REPOS

2,000 hommes se mettront en grève ce soir

Toronto, Ont., 26.—On assure que tous les hommes d'équipe du chemin de fer Wabash cesseront de travailler dès ce soir et jusqu'à ce que les difficultés de leurs confères du Grand Tronc soient réglées. Ils sont au nombre de 2,000 environ.

FITZSIMMONS ET JEFFRIES

La confiance du Californien augmente

LES PARIS SONT NOMBREUX

\$50,000 pour une rencontre entre le gagnant et Sharkey

New-York, 26.—Bob Fitzsimmons se prépare à sa bataille du 9 juin avec une ardeur qu'il n'avait pas encore déployée auparavant. Il prétend que son poids sera réduit à moins de 160 livres lorsqu'il fera face à Jeffries dans l'arène du club Coney Island.

Jeffries a accueilli cette nouvelle avec joie. "Si Fitz ne pèse pas plus que 160 livres, dit-il, j'aurai sur lui un avantage d'une quarantaine de livres, ce qui ne saurait manquer de me faire d'une forte grande utilité".

Les paris se font fort nombreux sur le résultat de la rencontre, et des sommes considérables sont engagées à la fois. Un individu est entré au "Hoffman" hier et a dit qu'il avait \$1,500 à placer sur Jeffries, mais il a demandé 3 pour 1. La cote, dans la plupart des cas, de 2 à 1 en faveur du champion.

San Francisco, 26.—Harry Corbett, le fameux propriétaire de maisons de jeu de cette ville, et frère du pugiliste Jim, est parti pour New-York avec sur lui une somme de \$40,000, soumise par un syndicat de sportsmen californiens pour être engagée sur Jeffries dans la prochaine bataille de ce dernier avec Fitzsimmons.

New-York, 26.—Le club Lennox, de cette ville, offrira une bourse de \$50,000 pour une bataille entre Sharkey et le gagnant de la lutte Fitzsimmons-Jeffries.

LE CHŒUR DE LA CATHEDRALE

Les dames et les hommes du chœur de la cathédrale se sont réunis hier soir à la résidence de M. Guillaume Couture, leur distingué et sympathique directeur, pour lui présenter, les premiers, un superbe encens, et les seconds, un chèque de près de \$200, surplis des dépenses du dernier concert du chœur à la salle Windsor.

Cette démonstration a été suivie d'un délicieux goûter et d'un bal-concert.

M. Couture a été agréablement surpris de cette fête d'estime et d'amitié et il en a exprimé toute sa reconnaissance en termes délicats. Des discours ont été prononcés par quelques-uns des membres et il y a eu chant par MM. Lebel, Langlois et autres.

L'ALASKA

Les Hauts Commissaires ne peuvent s'accorder

Londres, 25.—Les fonctionnaires du Foreign Office, disent que les négociations canado-américaines au sujet de l'Alaska sont entrées dans une phase peu encourageante parce que les Canadiens insistent pour avoir une partie de l'Alaska.

Cloture de la Convention

M. Joseph Thibault élu président général de la Société des Artisans de Montréal

ELECTION DES OFFICIERS — CHANGEMENT DANS LA CONSTITUTION

La grande convention générale des Artisans Canadiens-Français, s'est terminée hier.

A la séance de l'après-midi, le premier ordre du jour a été l'élection des officiers avec le résultat suivant :

Président général, Jos. Thibault; 1er vice-président général, Alf. Lambert; 2e vice-président général, L. S. Gendron; 1er comm. ord., Narcisse Lapointe; 2e comm. ord., Nap. Deschamps; directeurs, Grég. Leveillé, Nomina Gagné, M. l'évêque J. A. Jacques, Alphonse Renaud, Edmond Ranger; censeurs, Nap. Théoret, G. P. Chagnon, J. V. Desaulniers; auditeurs, Siméon Martre, de Québec; M. V. Rattay, d'Ottawa, médecin en chef, Dr E. P. Lachapelle.



M. JOSEPH THIBAUT, président.

Le premier ordonnateur et le second commissaire ordonnateur, sont maintenant élus par la convention. Anciennement ils étaient élus par les dix directeurs.

Voici le texte même de ce changement. Nouveaux règlements, article 33.

Avant l'ajournement, la convention élit le bureau central du conseil exé-



M. HENRI ROY, trésorier.

M. J. G. W. McGowan et Henri Roy, le premier, secrétaire général, et le second, trésorier général de la société, n'ont pas subi d'élection, hier, et sont maintenus dans leurs charges.

Les délégués ont ensuite approuvé la balance des récépissés, puis le tout a été soumis aux comités de législation et de rédaction qui en surveilleront l'impression et les soumettront au lieutenant-gouverneur en conseil.

Le seul changement appréciable dans les présents travaux, est le remplacement des assemblées générales par les conventions.



M. DOMINA GAGNÉ, directeur.

Les officiers, c'est-à-dire, le président général, le premier vice-président, le 2e vice-président, le 1er com-



M. L. S. GENDRON, 2e vice-président.

PREMIERE EXCURSION

Du vapeur Sir Wilfrid à Sorel

Le vapeur "Sir Wilfrid", capitaine Auclair fera sa première excursion dimanche matin. Les dernières dispositions n'ont pas encore été arrêtées, mais il est tout probable que le "Sir Wilfrid" se rendra à Sorel près du théâtre de l'accident du "Gallia".

Sir Wilfrid Laurier a été invité pour ce voyage d'inauguration ainsi que plusieurs politiciens et journalistes.

Le vapeur partira vers 8.30 heures du quai Jacques-Cartier et arrivera à Sorel.

BRAS FRACTURE

En tombant en bas de sa voiture

Elvi Borduas, laitier, résidant sur la rue Letourneau, Maisonnette, conduisant sa voiture vers sept heures, ce matin, lorsque à l'angle des rues Notre-Dame et Montcalm, il est tombé en bas de sa voiture, se fracturant le bras droit, et s'infligeant des contusions au visage et aux mains. La voiture d'ambulance l'a transporté à l'hôpital Notre-Dame, où l'on a entouré son bras de bandages. Borduas est retourné à son ouvrage vers neuf heures.

UNE ATTAQUE D'EPILEPSIE

On a appelé, hier après-midi, l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame à l'angle des rues St-Denis et Cherrier pour un journalier qui venait d'avoir une attaque d'épilepsie. Peu après son arrivée à l'hôpital, il put retourner chez lui, 52a rue St-Hypolite.



M. A. LAMBERT, directeur.

Les deux auditeurs généraux viendront faire l'inspection des livres à chaque assemblée, moyennant rétribution.



M. G. A. MCGOWAN, secrétaire.

et 3 censeurs : ces officiers doivent résider dans la cité de Montréal ou dans la banlieue de la dite cité. Ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été régulièrement élus ou nommés.



M. NARCISSE LAPOINTE, commissaire ordonnateur.

James McEwan, âgé de 25 ans, est tombé en bas d'un tramway, à l'angle des rues McLeod et Wellington, hier soir. Il s'est infligé quelques légères contusions. On l'a transporté à l'hôpital Général. Après que les médecins lui eussent donné leurs soins, il est retourné chez lui, 45 rue Young.



M. NAPOLEON DESCHAMPS, commissaire ordonnateur.

CHUTE DANGEREUSE

Un jeune homme tombe en bas d'un tramway

James McEwan, âgé de 25 ans, est tombé en bas d'un tramway, à l'angle des rues McLeod et Wellington, hier soir. Il s'est infligé quelques légères contusions. On l'a transporté à l'hôpital Général. Après que les médecins lui eussent donné leurs soins, il est retourné chez lui, 45 rue Young.

LES SECTIONNAIRES

Et la greve du Grand Tronc

Les membres du comité des sectionnaires sont toujours en conférence à l'hôtel St-James.

Tous les jours ils reçoivent des lettres de lettres venant de toutes les parties du pays et apportant les meilleures nouvelles. Partout la plus grande tranquillité règne.

Le président Law nous disait ce matin que leur union n'a pas de fonds disponibles, mais qu'avec la grâce de Dieu il n'y aura pas de misère pour ceux dont il prend les intérêts. Il nous fit voir une lettre d'un ami des sectionnaires. Cette lettre dit entre autres choses : Envoyez-nous une liste de souscription signée par vous et nous vous enverrons en retour plus que des sympathies. La lettre dit encore que les marchands paient sur la ligne ont ouvert un crédit illimité aux grévistes.

MAUX DE TETE

Un jeune homme qui se trouvait en un état de faiblesse, 18, et 25. Tous les pharmaciens.

GRAND INCENDIE

A Coney Island, N. Y.

New-York, 26.—Un incendie s'est déclaré de bonne heure ce matin, au pavillon Buchanan, Coney Island, et s'est attaqué bientôt à d'autres bâtiments. Sept maisons ont été détruites. Les pertes sont estimées à \$350,000. Un homme de police, Thomas Lynch, le pompier Lea Taggart et Wm. Aldrick furent sérieusement brûlés en voulant porter secours aux personnes qui se trouvaient dans les bâtiments incendiés. Richard Downs et Wm. Durkin, âgés respectivement de 18 et 15 ans, qui dormaient à l'hôtel Zaza, furent sérieusement brûlés. La police croit que cet incendie est l'œuvre d'un malfaiteur.

Quand les pompiers arrivèrent, douzaine de maisons de bains étaient en feu, les flammes se communiquèrent rapidement au Bowery et détruisirent encore deux bâtiments avant qu'on ait pu les contrôler.

Une heure après que le premier jet de fumée ait donné l'alarme, un grand ouré composé de maisons de toutes dimensions, où se trouvaient des galeries de photographie, des buvettes, des salles à manger, des salles de danse, des théâtres, etc., était réduit en cendres.

A NICOLET

La fête de la reine et la St-Jean-Baptiste

(Spéciale à "La Patrie")
Nicoret, 26.—On a célébré hier la St-Jean-Baptiste et la Fête de la Reine au séminaire de Nicoret. La fête dont nous donnons ci-après le programme a été superbe. On sait toujours faire bien les choses au séminaire. Nos félicitations à qui de droit.

Avant-midi.—I. Souvenirs du Canada. (H. Prondville), Harmonie Ste-Cécile; II. Canadiens, imitations nos pères (E. Desjardins); Les Fils de Châteauguay (O. H. de Châtillon); Chœur de chant du Séminaire.

III. Sance académique; Allocution du président; Rôle des Français dans l'Amérique du Nord, (discours), Ed. R. Dufréne; Eloge de la Reine Victoria (discours) Louis Morin; Lecture des motions; IV. Pride of the ball (Sousa); Harmonie Ste-Cécile; V. Partie de baseball entre les "seminaires" de l'A. A. S. N. et les Victoria du Séminaire; VI. Les finissants de 1898-99 (Oscar Fontaine); Harmonie Ste-Cécile.

APRES-MIDI.—I. "The Little Corporal", marche, (Sutton); Fanfare du Séminaire; II. Parade Militaire, (march-past et manœuvres), par les Fils de Châteauguay; III. Promenade au "Bois Saint-Michel" avec Fanfare et corps militaire; IV. Jeux divers; concours athlétiques, variés; courses et sauts de diverses espèces; luttas; "Tug-of-war"; "Indian-wrestle"; "Cock-fight", etc., etc., par les membres de l'A. A. S. N.; V. Collation dans le Bois Saint-Michel; VI. Manœuvre militaire. (Physical drill au son de la fanfare) par les Fils de Châteauguay; VII. Retour du Bois Saint-Michel.

SOIRE.—Fou d'artifice, chant et musique.

Roy, M. Geo. 2. Délégués, organisateurs du feu d'artifice, M. O. H. de Châtillon, directeur du chœur de chant et de la fanfare; M. A. J. Brûlé, coryphée du chœur de chant et de la fanfare; M. J. A. Monette, commandant des Fils de Châteauguay; M. Geo. Guimet, président de l'A. A. S. N.; P. J. Arpin, Président de l'Académie; W. Robichaud, vice-président; Hercule Rhéault, Sec.

M. Aimé Désilets a été victime d'un accident sérieux hier soir. En voulant allumer un feu de Bengale, il s'est cruellement brûlé les mains.

Harry Dower, est aux prises avec un rastaquouille habile et exubérant, qui l'agace de sa vantardise.

Dans mon cabinet de Roumanie, narre le quidam, le plaidon de la salle à manger est si élevé qu'il faut prendre une longue paille pour voir les peintures.

C'est pas comme chez moi, alors, rieuse le plus sérieux du monde Harry Dower, l'ai une salle à manger si basse qu'on ne peut y servir que des soupes.

Et comme l'exotique personnage, complètement ahuri, roule des yeux ronds, il ajoute, pour l'instant, pour l'instant.

—Et encore dans de la vaisselle plate.

Dans le monde où l'on se déballe.

—Oui, mon cher, votre ancien secrétaire s'est vanté devant moi d'avoir corrigé les fautes de français de vos ouvrages.

—C'est un mensonge impudent.

—La bien pensant! Je ne lui ai pas caché que si c'était vrai il vous avait joliment volé votre argent!

—Et encore dans de la vaisselle plate.

Dans le monde où l'on se déballe.

—Oui, mon cher, votre ancien secrétaire s'est vanté devant moi d'avoir corrigé les fautes de français de vos ouvrages.

—C'est un mensonge impudent.

—La bien pensant! Je ne lui ai pas caché que si c'était vrai il vous avait joliment volé votre argent!

—Et encore dans de la vaisselle plate.

Dans le monde où l'on se déballe.

—Oui, mon cher, votre ancien secrétaire s'est vanté devant moi d'avoir corrigé les fautes de français de vos ouvrages.

—C'est un mensonge impudent.

—La bien pensant! Je ne lui ai pas caché que si c'était vrai il vous avait joliment volé votre argent!

—Et encore dans de la vaisselle plate.

Dans le monde où l'on se déballe.